

Inventaire  
des Evechés, et Benefices  
étrangers

Les titres rapportés dans cet Inventaire ont été remis d'ordre du Roy  
aux Archives de Cour par celles de la Chambre des Comptes afin  
d'être envoyés à la France en exécution du Traité de Rimites du  
24. Mars 1760; Mais on a pas cependant jugé à propos de les remettre,  
parce que le Service du Roy exigeoit de les retenir, et de les conserver  
dans les dites Archives de Cour. — à la réserve de ceux marqués  
dans l'Index suivant, qui ont été remis à la France.

(S. 14 G. 50-51)

Archives de la Chambre

# Index

## Evêchez étrangers

Les titres ont été revus  
et la table en conséquence  
la suite de l'index de  
24. Mars 1766.

Valence... et Dijon ..... Page. 1

## Bénéfices étrangers, et autres Corps Ecclésiast.

Ambrois abbaye ..... 7  
Aromaz Cure ..... 11

Baugé Leurs Ecclésiastiques ..... 11  
Bavy Chapelle ..... 13  
Baynos Prieuré ..... 14  
Bellerive Monastere ..... 15  
Belley Chapitre ..... 16-21  
Belley Prieuré ..... 22  
Blye Religieuses ..... 22  
Boisse Prieuré ..... 23  
Bourg Monastere, Communauté, et Hôpital ..... 24-25  
Bourzey Chapelle ..... 25  
Bresse Dimes, et Dans Ecclésiastiques ..... 31  
Briguiet Cure ..... 33



Brouz Monastere ..... 37  
 Bugy - Dimes, et Dons des Ecclesiastiques ..... 31

Cordon Collegiale ..... 93  
 Chanoy Priure' ..... 87  
 Chavagne Abbaie ..... 38  
 Chevroux Cure ..... 41  
 Cluny Abbaie ..... 42  
 Colligny Chapelle ..... 44  
 Conzieu Priure' ..... 46

Eney Abbaie ..... 48

Grande Chartreuse ..... 49  
 Grasse Abbaie ..... 50

Islebarbe Abbaie ..... 51

Lion - Monasteres, et Priure' ..... 63  
 Monastere de la Deserte ..... 67  
 Monastere du Temple ..... 68  
 Monastere de St. Irene .....  
 Monastere des Celestins .....  
 Priure de Lucy .....  
 5

Macon - Couvent, Chapitre, et Monastere ..... 69  
 Majorenne Chartreuse ..... 77  
 Manzieu Chapelle ..... 80  
 Mirieux Monastere ..... 81  
 Montlafraya Cure ..... 82  
 Monthuel - Maison de la Charite' ..... 82  
 Montdidier Chapelle ..... 83

Sanuay Priure' ..... 85  
 Noville Priure' ..... 87

Bierrechatel Chartreuse ..... 88  
 Polstein Monastere ..... 91  
 Poncin Chapitre ..... 93  
 Pontdevaux Chapitre ..... 95

Romanmoutiers Monastere ..... 96  
 Ruffieu Cure ..... 97

St. Casand Abbaie ..... 103  
 St. Eugene Abbaie ..... 104

S. <sup>r</sup> Denis Abbaie	105.
S. <sup>r</sup> Hippolyte Chapelle	107.
S. <sup>r</sup> Jean	109.
S. <sup>r</sup> Sulpice	114.
S. <sup>r</sup> Julien	115.
S. <sup>r</sup> George	116.
Seligny Chartreuse	98.
Seillon Chartreuse	101.
Soliers Hopital	103.

Retenus avec Andros de Cour  
ou de la conservation

Tullierie	117.
Tournois	117.
Turenne	118.

Tous les Titres des Benefices  
ci-dessus ont été remis  
à la Justice en exécution  
du Traité de Commerce des  
24 Mars 1760.

à la valeur des Margules  
ci-dessus.

Valence	119.
Vanduisant	120.
Veromey - Domes, et Doms des Ecclesiastiques	121.
Villamontiers	121.

Retenus  
comme  
Depot.



7

Bénéfices étrangers,  
et autres Corps Ecclesiastiques.

Laquet J.<sup>er</sup>

Ambronai. Abbaie

N.º 1.

Arbitrage sur les différens entre Reud. Jean Abbe  
et au nom de l'Abbaie d'Ambronai a Humbert Seigneur  
de la Tour, et Collignij sur le fait de la Jurisdiction entre eux  
contestés Riere le lieu d'Ambronai. Cofcellien, et Charliou.  
p. 8 bro.

1076.

N.º 2.

Sentence rendue par le Conseil Resident à Chamborg  
pour le Comte Amédée Savoie aux différens entre Jean  
Peronis Procureur, et au nom du dit Comte de Savoie  
demandeur d'une part, et Fillet Richard Défendeur de  
l'autre, par laquelle a été déclaré euhé a l'Abbe, et  
Couvent d'Ambronai la Maison forte de Lijettes avec le

10

Raquet J- Pontonage, et passage sur le Rhône, parvenu à  
Humbert Père du dit Gillet Richard par Contrat illicitement  
et sans consentement du dit Abbé fait avec Aymon Fils  
d'Hugues de Geneve, et du depuis cédé au dit Comte de  
Savoie en échange de certains autres Biens: Et a été aussi  
déclaré le dit Gillet Richard fils, et Héritier du susdit  
Humbert condamné à la restitution des dits certains  
autres Biens au dit Comte Amé de Savoie. 11. Aoust. . . . . 1372.

N° 3.

Echange entre Jean de Corgouen Bailiff de Bressad,  
Guichard Sotturier Secrétaire, et Pierre Chabod Procureur  
au Palais de Bressad Commis, et députés en vertu de Lettres  
de Commission du Comte Amé de Savoie d'une part, et  
l'Abbé, et Monastère d'Ambrouai de l'autre, par lequel  
les dits Députés, et au nom du dit Comte Amé de Savoie  
cedent, et remettent au dit Abbé les Servis, et Rentes de  
la Chatellenie de Bourg ij spécifiés en récompense, et  
dédommagement de certain Euclos du dit Abbé cédé, et  
destiné pour le Bâtimement, et Fortification d'un Village,  
soit Bourg pour la deffense, et sûreté des Hommes, et  
Habitans de Suissevaine en Revermont. 15. Fevrier . . . . . 1397.

Echange entre l'Abbé, et Religieux d'Ambrouai, et Jean de  
Crosé, et Pierre Chabod Procureurs, et au nom du Comte  
Amé de Savoie, par lequel les dits Abbé, et Religieux  
cedent aux dits Procureurs, et au nom susdit la Maison  
Porte, Port, Passage, et Pontonage de Lojétes en échange  
du Chateau, Lieu, et Mandement, Hommages, Servis, et  
Rentes féodaux de S'André le Châtel en Revermont ij  
spécifiés, avec l'acte de mise en possession en faveur des  
dits Abbé, et Religieux des dits Chateau, Lieu, et Rentes

11

féodaux de S'André, et avec ratification des dits Abbé, et  
Religieux 17. Maij 1371.

Accord entre l'Abbé, et Religieux d'Ambrouai, et le Comte  
Amé de Savoie portant confirmation, et renouation des  
paches, et conventions traitées, et faites entre les dits  
Abbé, et Religieux, et le Comte Philippe de Savoie pour  
la deffense de leurs respectifs Lieux, et Euclos d'Ambrouai,  
et Pontdains

N° 11.

Procès excoatorial de D. Pierre de Montieu Doien de  
l'Eglise de Lion depuis du S' Siege Apostolique en vertu  
de Bulles du Pape Jean 23. ij inserées pour la Rélation,  
et provision d'un Benefice ecclésiastique appartenant à  
la disposition de l'Abbé, et Couvent d'Ambrouai en faveur  
de D. Jean Sacret Diacre de la Diocèse de Lion. 8. Jbois. . . . . 1410.

N° 3.

Lettres de Reduction de l'Abbaie d'Ambrouai par  
le decet de D. Jean Louis de Savoie Evêque de Geneve, et  
Abbé de la dite Abbaie. 14. Juillet . . . . . 1482.

N° 6.

Letres de l'Officialité de Lyon portant inhibitions,  
et deffenses aux Officiers de Cerdou, Louin, et du Baillage de  
Bugeij de n'aucunement molester le Monastère, et Religieux  
d'Ambrouai, ni les troubler en l'Exaction, et jouissance

18



Paquet 1 - de la Dîme de Suens, ni en les droits de l'exiger à cause  
du Decanat de Pentencij. 27. Juillet . . . . . 1497.

N<sup>o</sup> 7.

Acte de Consentement donné par les Prieur, et  
Religieux de l'Abbaye d'Ambronai à la réduction faite  
de la Dîme de Suens es mains du Duc Philippe de Savoie  
par les Officiers de Cerdou, en vertu des Lettres du dit  
Duc du 8. du dit, non obstant la main levée d'icelles par  
eux demandée, par lequel ils ont déclaré les dits Officiers  
absous de l'excommunication, qui pouvoit encourir contre  
eux. 12. Aoust . . . . . 1497.

N<sup>o</sup> 8.

Inventaire des Titres produits de la part du  
Procureur Fiscal pour le Duc de Savoie en son procès  
contre les Religieux et Monastere d'Ambronai au  
Sujet de la Dîme de Suens.

# Aromaz

## Cure

N<sup>o</sup> 1.

Vente faite par Guichard Suchet de Moudidier, et  
Jacquette sa femme à Jean de Bussi Curé d'Aromaz de  
deux Quartals, et un Metier froment de Revenu annuel  
sçavoir sur Jean Fanneu d'Aromaz pour le chas de 14. coupes  
soit metiers froment, et sur Perret Benneit pour le  
mas de 6. coupes soit metiers froment. 21. Avril . . . . . 1341.

# Baugé

Rentes, et servis tenus par  
les Ecclesiastiques

N<sup>o</sup> 1.

Ordre de Philippe de Savoie Comte de Baugé, par  
lequel il mande être intinué aux Ecclesiastiques tenants  
Rentes, et Servis dans la Chatellenie, et Comté de Baugé de

*Baquet-1.* produire par deuant la Chambre des Comptes de Bourg dans 10 jours leurs livres Terriers, et Reconnoissances, aux quelles les hommes sont tenus envers eux pour le paiement des Rentes, et Servis avec leurs privileges. 1468.  
18. Juillet

N<sup>o</sup> 2.

*L*ettres de Louis Roy de France par vidimus du 11. Fev<sup>r</sup> dite année portant inhibitions, et defenses aux Abbis, Prieurs, Chapitres, et autres Ecclesiastiques de France possédants Biens au pais de Bresse d'obrir aux Ordres, que S. M. R. comme Seigneur du dit pais a fait publier d'exhiber leurs Titres, en vertu des quels ils possèdent les dits Biens aux peines portées par les dites lettres, et qu'icelles seront intimées aux Officiers du dit Seigneur de Bresse, tant à leurs personnes, qu'à leurs domiciles. 1469.  
7. Aoust

N<sup>o</sup> 3.

*A*rticles contenant les Remonstrances, que l'Etat Ecclesiastique, et Clergé de France Dauphiné, et Pais estants sous la Domination du Roi très-Christien presentés à S. M. tenant son Sit de justice le premier Janvier 1560 pour être maintenu dans ses anciens privileges, et demande l'Eglise Romaine, qu'il soit defendu à tous les Imprimeurs de Paris, et autres lieux de France d'imprimer, et vendre aucuns livres contraires à la Foi Romaine Catholique. 1560.

# Bavij

## Chapelle du Chateau

N<sup>o</sup> 1.

*O*rdonnance rendüe par les Maîtres des Comptes deputés en cette partie par le Duc de Savoie portant adjudication en faveur de D. Jean Mercier Receveur de la Chapelle du Chateau de Bavij de l'annualité de 10. Setiers froment assignés à la dite Chapelle par le feu Aymar Comte du Valentinois, et du quinzain des Bleds, et Vins riere le mandement de Bavij contestés entre lui, et Jean Mitré Receveur des Comptes pour le dit Duc de Savoie. 9. septembre. 1438.



Bajnos près de Montlucl

Prieuré de S. Germain

N. 1.

Abbergement passé par noble Pierre Normand Procureur, et au nom du Prieur de S. Germain de Bajnos près Montlucl en faveur de Vincent Bichet de certain Bois situé au Territoire de Champhrart contenant 14. Bûcheres de terre, et de certaine Terre située au Territoire de S. Philouy en la Dimerie de Bajnos moyennant le servis annuel d'un Bichet de froment, et un de Seigle premier Juin . . . . . 1478.

17

Bellerive

Monastere

N. 1.

Lettres d'Amé Comte du Genevois portant donation en faveur de l'Abbesse, et Religieuses du Monastere de Bellerive de la juridiction sur le Lieu, Hommes, et Habitans de Visinaz par Transunt de l'Official de la Cour de Chamberij, et Vicaire du Deanat de Savoie du 14. Janvier 1333. 13. Janvier . . . . . 1336.

18



# Belleij Chapitre

N<sup>o</sup> 1. S<sup>mo</sup>

Lettres de sauvegarde de l'Empereur Frederic en faveur de Laurentius Eveque, et du Chapitre de l'Eglise de S<sup>t</sup>. Jean Baptiste de Belleij. 26 Mars . . . . . 1173.

Transaction entre Amé Comte de Savoie, et l'Eveque de Belleij portant limitation, et termination des Mandemens, Juridictions, et Territoirs de Rossillon, et de Belleij entre eux ci devant contestés. 22. Jbr<sup>e</sup> . . . . . 1290.

Vente faite par le Comte Amé de Savoie au Reu<sup>e</sup> L. Guillaume Martel Eveque de Belleij de tous droits au dit Comte appartenants tant sur les hommes, hommages, Revenus, Servis, usages, Tailles, Gardes, Fermes, moulins, Battoirs, Corvées, Biens, decours d'eau, et autres, et Emoluments dependans de la Jurisdiction, Territoire, et Mandement de Belleij sous les Confins, et limites y designez pour le prix equivalent, et somme de 3300. ff. d'or. 13. Janvier . . . . . 1360.

Lettres de vente du Comte Amé de Savoie en faveur de Guij Eveque de Belleij de tous droits sur les Fiefs, Hommages, et Juridictions au dit Comte appartenants sur le Mtsq, et Territoire de Bequiraisin situé près la Ville de Belleij, et Servis, et Rentres en dependants y specifies pour le prix de 300. Florins. 20. Jbr<sup>e</sup> 1366.

Requisition des Bénédictins de l'Abbaye de Annonay au Comte Amé de Savoie d'acquiescer le Mtsq. tant des Biens Propres de l'Abbaye de Belleij, qu'il avoit fait faire, selon le costume, precedent de l'Esq. tenant à Paris de la Couronne de France, et en faveur des Chanoines de Belleij, et en faveur par le dit Abbaté comme son Metropolitain. 24. Jbr<sup>e</sup> . . . . . 1315.

19.

N<sup>o</sup> 2.

Transaction entre Louis de Savoie Seig<sup>r</sup> de Vaud, et le Reu<sup>e</sup> Jacques de S<sup>t</sup>. André S<sup>r</sup>ieur, et au nom du Chapitre de S<sup>t</sup>. Jean de Belleij, et au nom aussi de ses Sujets du Lieu, du petit abbergement en Verromenij, dans laquelle est accordé, que le suadit S<sup>r</sup>ieur, et Chapitre pourront deputer un Receveur du Bannage même n'excédant la somme de 7. sur les Biens, et possessions du lieu, et Territoire du petit abbergement suddit, et d'exciger les tailles volontaires, et arbitraires des Possesseurs et Tenementiers des prés sous les Confins d'Aleret, Belleij, du lieu nommé Auplan, et de ceux de Breing situés au dit Territoire, et que leurs Sujets du dit Lieu d'abbergement soient exemptés de tous les Impôts pour les prés par eux possédés au dit lieu, et que le dit Chapitre, et Sujets puissent jouir du droit de rivage, et de la pêche sur l'eau de Turan. 16. Maij . . . . . 1319.

Lettres de Louis de Savoie Seig<sup>r</sup> de Vaud de concession aux hommes, et Habitans du petit abbergement de pouvoir couper les bois tant gros, que petits au Territoire du dit lieu pour s'en servir en leurs usages. Janvier . . . . . 1333.

Lettre de Louis de Savoie Seig<sup>r</sup> de Vaud portant confirmation de la suadite Transaction, declaration, soit nouvelle Concession en faveur des hommes, et habitans du petit abbergement de pouvoir cultiver leurs Biens jusqu'au delà des limites de Chateaufort et iceux reconnoître du direct domaine du S<sup>r</sup>ieur, et Chapitre, moyennant l'annualité de 4. Bishers Avoine au Chatelain de Chateaufort, et de la recue faite par le dit Louis à cause de la presente Transaction de quarante sols Cournois payés par le Chapitre, et Sujets suddits. 7. Janvier . . . . . 1339.

20



- Paquet 1. Lettre du Comte Amé portant confirmation de la transaction, et Concession sus-énoncée faite par Louis de Savoie son Aïeul en faveur du Prieur, et Chapitre de Belleij, et ses Sujets. 16. Juillet. . . . . 1390.
- Autre du Duc Louis par les quelles il mande aux Juges de Bugéij, Chatelain de Chateaufort, et autres Officiers de faire observer la susdite transaction, et Concessions. 30. Avril. . . . . 1462.
- Autre du Duc Amé aux Baillifs, Juges, et Procureurs du Bugéij, Chanceliers de Rossillon, Chateaufort, S<sup>r</sup> Lambert, et autres Officiers pour l'observation susdite. 21. Avril. . . . . 1471.
- Confirmation du Duc Philibert de Savoie des susdites transaction, et Concessions. 16. 8<sup>bre</sup>. . . . . 1481.
- Confirmation du Duc Charles de Savoie des susdites transaction, et concessions. 9. 8<sup>bre</sup>. . . . . 1484.
- Confirmation du Duc Charles des sus-énoncées transaction, et Concessions. 16. Juillet. . . . . 1577.
- Confirmation du Duc Charles de Savoie des susdites transaction, concessions, et confirmations ensuivies. 20. Avril. . . . . 1581.

### Prieur<sup>e</sup> de S. Joire en Savoie

- Lettres Patentes du Duc Charles Emmanuel portant main levée des fruits, et Revenus du Prieur<sup>e</sup> de S<sup>t</sup> Joire, et ses dependances en faveur de Messire Louis du Bard pourvu du dit Prieur<sup>e</sup>. 30. Janvier. . . . . 1684.
- Procuracion passée par Le dit Mess<sup>rs</sup> Louis du Bard et ses personnes de Claude Burga Chateain de Geneve et Gaspard Roddet Citoyen de la dite Ville pour la prise de possession du dit Prieur<sup>e</sup>. 22. 8<sup>bre</sup>. . . . . 1683.

21

### Prieur<sup>e</sup> de S. Laurent d'Ugine en Savoie.

Procuracion passée par D. Jean Francois Battiani de Verceil protonotaire apostolique &c. en la personne de D. Claude Burga Prieur de Bonnequette pour la prise de possession du prieur<sup>e</sup> de S. Laurent d'Ugine en Savoie. 16. Janvier. . . . . 1684.

N<sup>o</sup> 3.

Procuracion de D. Hugues Chignardi Chanoine de l'Eglise de Belleij faite à D. Jean de Souves Cure de Verdon, et autres y nommés à poursuivre au nom du susdit Constituant la grace apostolique à lui accordée avec le procès, et à lui notifier, et accepter certain bénéfice, lors qu'ils sera vacant. 6. Fevrier. . . . . 1693.

N<sup>o</sup> 4.

Declaratoire de la Chambre des Comptes deleguée pour les differents entre Claude Pédian Commissaire des Rectances ducaltes au mandement de Rossillon d'une part, et le Prieur, et le Chapitre de la Cathédrale de Belleij, et Bartelemi Berhier, Commissaire de leurs Rectances d'autre, par laquelle il est assigné au dit Chapitre la quantité de 12. Feux riere les lieux de Bugéij nommés au pied de la presente, payant le droit d'avenage à eux dû, en vertu de l'assignation d'icelui sur le mandement de Rossillon en decharge de la vente faite par Amé Comte de Savoie de 36. # annuelles.

22



Paquet 1. Lettres de la Duchesse Yolande Turric, et au nom du Duc -  
Philibert de Savoie portant confirmation de la susdite  
assignation . no. Juin . . . . . 1476.

N.º 5.

Memoire des Revenus du Prieur de la Motte,  
appartenants aux Reu.º Chanoines de Belleij.

N.º 6.

Reconnoissance passèe en faveur du Chapitre  
et Chanoines de Belleij pour raison des usages, et Servis  
annuellement dús, et appartenans au dit Chapitre par  
les Tenans feu aux Lieux de Contrevoz, Vinsioz, et autres  
contenus au Roõlle ij annexè, en vertu d'acquis par le  
dit Chapitre fait du Comte Amè de Savoie le 22. avril 1333.  
23. Fevrier . . . . . 1336.

N.º 7.

Compte d'Antoine Duc Receveur des decimas, et  
Revenus pour Rodulphe Bosset Eveque de Belleij. —

N.º 8.

Autre d'Etienne Rosset des Maitres Auditeurs de  
la Chambre des Comptes, Commis à l'achat des maisons  
pour la Construction du Couvent de S. Francois de la  
Ville de Belleij. . . . . 1461.  
en 1462.

# Belleij

Dimes ecclesiastiques du Diocese.

N.º 1.

Acte portant saisie sous la main de S. Ch. des dimes  
de Brend, Malabrandaz, Macond, et Chantua. 7. 7.º . . . . . 1386.

N.º 2.

Pièces du compte de M. Jean Vailet Receveur des  
deniers de la dime du Clergé de Belleij. . . . . 1390.  
en 1391.

N.º 3.

Procès pour M. Pierre Sappin Trésorier de Bugeij  
joint à lui le Procureur Patrimonial demandeur en  
paiement, de la somme de 160 florins, contre M. Amè  
Gariouz Prêtre Exceveur des dimes du Clergé de Belleij  
defendeur . . . . . 1392.  
en 1606.

N.º 4.

Requête des Reu.º Prieur, et Religieux de  
Saint Estiel Ordre des Chartreux afin d'être reçeus opposants  
aux Executions contre eux faites pour le paiement de la  
Dime à la poursuite du Reu.º Eveque de Belleij. attendu le . . . . . 24.



Paquet 1- bon plaisir de S. M. porté par ses Lettres Patentes, et des  
fraix par eux supportés à la Fabrique, et Reparation du  
Fort du dit Pierre Châtel, ce faisant les renvoier quittes,  
et absous des sommes à eux demandées pour les dites  
dîmes. 26. Fevrier

1599

Belley - Prieuré

Lettres du Prieur de Belley d'approbation de la Vente faite par Montblat Laguin  
au Docteur Jean Lagout de deux Acres de Vins avec une Maison, situés dans le  
Paroisse de La Roche, lieu appelle d'Epines, avec Investiture des dits Acres en faveur des  
Religieuses du S. Leger, sous le nom de Louis d'Is au S. Prieur 9. Avril

1589

Blize

Religieuses

N.º 1.

Lettres de Marguerite de Bourbon Dame de Bresse  
portant main levée, et restitution sur requête, et en faveur  
des Dames Religieuses de Blize des taches à elles apparte-  
nantes de tous les bleds, qui croissent cy terres situées  
depuis la rive d'Ains jusqu'à Savij, avec apposition  
des Sermonceaux. 28. Juillet

1482

N.º 2.

Autres adjournatoires sur requête, et à l'instance  
de Jean, et Simon de Genet de S. Vulbans ains fins d'  
inhibition de molestie pour prétendu paiement de taches  
sur certains Biens par eux tenus en abbogement, jusqu'  
à ce que il soit connu par la Chambre des Comptes contre

25

les Chatelain, et Receveur de Loijete, et Chasseij, avec  
intimation aux Dames, et Religieuses de Blize. 1. fevrier 1483.

N.º 3.

Lettres de Philippe de Savoie Comte de Bauge  
portant donation aux Religieuses, et Couvent de N. D.  
de Blize de certaines taches entre les limites y designés,  
sçavoir du chemin tendant de Loijete à Lagnieu de la  
part de S. Ulband d'un côté, le chemin tendant de S.  
Ulband à Chasseij de l'autre. 28. 7. bré

1485

Boisse

Prieuré

N.º 1.

Lettres de Philippe de Savoie Comte de Bauge  
portant main levée en faveur, et sur requête de D. Pierre  
du Lard Prieur, et Commandataire du Prieuré de N. D.  
de Boisse près de Monthuel de certaines deux Granges  
sises l'une en Bresse près de la Loche, et l'autre envers,  
et près des Brosailles nommés du Bron, et de certain  
Peschereid existant au Lac d'Elis, et certain Moulin situé  
près du dit Prieuré saisi à l'instance des maîtres de la Chambre  
8. Aoust

26  
1480



# Bourg

Monastere et Commenderie de  
S. Antoine

N.º 1.

Lettres du Comte Aijmon de Savoie confirmées par  
autre du Comte Améd du 19. xmbre Mei., et par autre du  
Comte Améd du 8. Fevrier 1476. portant concession en  
faveur du Precepteur, et Freres de S. Antoine de Bourg,  
pour l'usage du Bois de Cassongia au mandement de  
Jasseron avec faculté de pouvoir le faire couper, et  
conduire au dit Bourg pour leur offoiage. 19. Mars. 1540.

N.º 2.

Lettre de S. A. Emanuel Philibert. écrite au S.  
Claude Foissiaz Juge des appels de Bresse pour qu'il  
fasse mettre en possession le S. de Morron de la  
Commenderie, et Revenus de S. Antoine du Bourg  
12. Aoust. 1560.

# Bourg Hôpital

N.º 1.

Lettres du Duc Louis de Savoie portant commission  
au Procureur Fiscal de Bresse, pour s'informer des  
Biens, et Breances delaisées par feu Elie Chervis vivant  
Chapelain de l'Hôpital de Bourg, et icelles réduire entre  
les mains du Tresorier general Fabrij. qui en complera  
11. Aoust. 1161.

# Boissey

Chapelle de S. Sebastien

N.º 1.

Donation faite par le Prêtre D. Jean Berard  
Vicaire de Cruisillies à la Chapelle de S. Sebastien. cij  
devant fondée en l'Eglise Paroissiale de Boissey de la  
maison, et Biens ij confinés situés au Lieu, et Territoire  
de Chavagnieux à condition qu'il soit célébré chaque  
semaine deux messes, l'une le mardi à l'honneur de S.  
28



Paquet 1

Sebastien, et l'autre le Vendredi à l'honneur de S<sup>c</sup> Croix  
 4. Aoust 1471  
 Vente faite par Dorgia veuve de Jean Garbot, et Francois  
 Dombey son beau fils, au dit Chapelain de l'annuelle  
 pension de 6 gros, moionnant le prix principal de 10  
 florins assignés sur autre piece de terre située au  
 Territoir de Chavagnieux. 11. Aoust 1473  
 Acquiescement passé par le Reu<sup>d</sup>. Pierre D. Pierre  
 Chambard Recteur de l'Eglise Parroissiale de Boijsey  
 en faveur du Reu<sup>d</sup>. Pierre D. Pierre Berard Chapelain  
 nommé pour la celebration de deux messes chaque  
 semaine à la Chapelle de S<sup>c</sup> Sebastien près de la  
 dite Eglise de la somme de 25. ff<sup>m</sup> pour l'annuelle  
 pension de 15. gros assignés au Reu<sup>d</sup> surdit à  
 l'occasion de la dotation d'icelles. 10. xmbre 1474  
 Vente faite par Antoine Perrat au Reu<sup>d</sup>. Pierre D. Pierre  
 Berard Chapelain de la Chapelle de S<sup>c</sup> Sebastien de  
 Boijsey de l'annuelle pension de 6 gros moionnant  
 le prix principal de 10. florins assignés sur certaine  
 piece de terre située à Lagnion de la dite Parroisse  
 à lui appartenant. 6. avril 1477  
 Vente faite par Jean Condon dit Follet au dit D. Pierre  
 Berard Chapelain surdit de l'annuelle pension  
 de 6. gros, et du principal de 10. florins sur certaine  
 autre terre située au dit Lieu. 15. avril 1477  
 Vente faite par Benoit Lerard, et Antoine son fils au  
 dit Chapelain de l'annuelle pension de 6. gros  
 pour le prix principal de 10. ff<sup>m</sup> assignés sur une  
 piece de terre située en la Parroisse de Chespiat  
 10. Maij 1477  
 Vente d'Antoine fils d'Isienn Guignud dit Hugo, et de  
 Perronette sa femme en faveur du dit Chapelain  
 de l'annuelle pension d'un florin moionnant le prix

28

principal de 20. florins assignés sur certain pré  
 situé en la parroisse de S<sup>c</sup> Jean sus Valle. 25. Aoust 1477  
 Vente de Pierre Liache de Groms tant à son nom, que de  
 Jean Goddin son frere de l'annuelle pension de 6. gros  
 pour le prix principal de 10. ff<sup>m</sup> assignés sur certaine  
 piece de terre située en la parroisse de Chilier en  
 faveur du dit D. Pierre Berard Chapelain surdit  
 19. 9. bre 1477  
 Vente de Jean Condon dit Follet en faveur du dit  
 Chapelain de l'annuelle pension de 8. gros moionnant  
 le prix principal de 8. ff<sup>m</sup> assignés sur deux Meijtois  
 de terre situés en la parroisse de Chespiat  
 9. Fevrier 1478  
 Vente de Gervais, et frere Pierre Cocher en faveur de  
 D. Pierre Berard Chapelain de S<sup>c</sup> Sebastien de  
 Boijsey de l'annuelle pension de 7. gros pour le  
 prix principal de 15. florins assignés sur certain  
 pré situé au Village de Louvens. 9. ebre 1478  
 Vente de Pierre Regis en faveur du dit Chapelain de  
 l'annuelle pension de 6. gros, moionnant le prix  
 principal de 10. florins, assignés sur deux meijtois  
 de terre situés au Village de Sognier. 25. 9. mbre 1478

N<sup>o</sup> 2.

Vente faite par Jean Debois de Pont de l'aux au  
 Reu<sup>d</sup>. Pierre Chambard Cure de l'Eglise Parroissiale  
 de Boijsey, soit à la Chapelle de S<sup>c</sup> Sebastien, par  
 le dit Cure fondé au Cimetiere de la dite Eglise,  
 savoir d'une pension annuelle de 6. gros monnoie  
 de Savoie par le dit Vendeur assignés sur sa grange  
 contenant trois coupées de terre sise au territoire de

30



Paquet-1. Pont de vauz dit de les Vallées païables chacun an en la  
Fête de S.<sup>t</sup> Barthelemi à la dite Chapelle de S.<sup>t</sup> Sebastien de  
Boissey, soit aux Recteurs d'icelle, pour le prix de 10.  
florins de commun poids monnoie de Savoie. 10. mars . . . 1476.

N<sup>o</sup> 3.

Vente faite par Claude Cosmar le feund de Cormombloy  
de la Parroisse de Boissey au Rev.<sup>u</sup> Pierre Chambard Prêtre  
Curi du dit lieu de Boissey d'une coupee de terre à la  
mesure de Pont de vauz situé au lieu dit en Malet pour  
le prix de 15. gros monnoie de Savoie sous l'obligation, que  
le dit vendeur fait de tenir la dite piece de terre en  
Enfiteuse, et imposition d'un service annuel de trois  
deniers de Paris païables à la Chapelle de S.<sup>t</sup> Sebastien  
par le s<sup>u</sup>dit Curi fondie au Cimetiere de l'eglise  
Parroissiale du dit lieu de Boissey. 8. Maij . . . 1476.

N<sup>o</sup> 4.

Vente faite par Pierre Cosmar de Cormombloy à  
D. Pierre Chambard Curi de Boissey pour le prix de  
deux florins, sçavoir de 4. deniers de Paris d'annuel  
service sur une terre de deux coupées size en Malet,  
que le dit vendeur s'oblige de tenir en Enfiteuse de la  
Chapelle de S.<sup>t</sup> Sebastien par le dit Curi fondie au  
Cimetiere de l'eglise Parroissiale du dit lieu de Boissey.  
3. Juillet . . . 1476.



Paquet. 2.

Dresse. et Bugeij  
Revenus des Abbais, Prieurs,  
Chapitres, Cures, et Chapelles.

N<sup>o</sup> 1.

Deux registres contenant les denombrements  
des Revenus des Abbais, Prieurs, Cures, Chapitres,  
Couvents, et Chapelles des pais de Bresse, et Bugeij. . . . 1368  
en 1387.

Dresse, Bugeij, et Veromeij  
Dimes, et Dons des Ecclesiastiques.

N<sup>o</sup> 1.

Deux procès verbaux au sujet des differents  
contestés pour l'exaction des dimes appartenantes au  
Prieur de Collognac riere Chavennes, et autres lieux  
circonvoisins dans la Province de Bresse. . . . 1473.  
34.

Saquet 2.

N<sup>o</sup> 2.

Titres, & privilèges, concédant la dime accordée au Roi par le Clergé de France, et de Provence, les privilèges Ecclésiastiques, les articles accordés par le Roi, sur ceux présentés par le Clergé pour le fait de la Religion . . . 1538.

Plus un Etat des Revenus, et de la dépense du Roi de France en 1539, et 1660.

N<sup>o</sup> 3.

Extrait d'un acte signé du Jour fait en l'assemblée générale tenue par le Clergé du Diocèse de Lyon en la Ville de Montluel en Grand au Sujet des propositions faites par le Siey. Premier Président de Chateaufort sur le Don, et Reconnoissance, qui se doit faire à S. M. en considération de son nouvel advenement en ses Etats . . . 10. Janvier . . . 1582.

N<sup>o</sup> 4.

Acte sur la proposition d'assemblée générale de députation de l'Eglise, et Diocèse de Lyon, sur le donatif à eux demandé par S. M. 28. Avril . . . 1582.

N<sup>o</sup> 5.

Actes faits par M<sup>rs</sup> Claude Brilliar Chatelain de Chateau-neuf à la sainte des dîmes Ecclésiastiques riere.

Les lieux de Belmont, Lescipieu, Blavoz, Muisin, et Verconsin ensuite de la Commission à lui donnée par M<sup>rs</sup> de Charanson Commissaire général député par S. M. R. pour la sainte des dîmes de Baugéij, et Veromeij. . . 1586.

N<sup>o</sup> 6.

Certificat fait par Antoine Meilleret Archiprêtre, et Vice-official au Diocèse de Belleij la part de Savoie, sur l'Etat par lui pris des Revenus des Benefices au dit Diocèse ensuite de sa commission du 14. du dit. 16. Juillet . . . 1672.

N<sup>o</sup> 7.

Compte de Noble Benoit Bachod Seig<sup>r</sup> de la Verdatiere Commis, et sous Collecteur des Dîmes accordés par N<sup>re</sup> S<sup>te</sup> Mere le Pape à S. M. Emanuel Philibert sur les Evêchés de Lyon, Genève, et Belleij . . . 1559. en 1561.



Laquet. 3.

Brignier  
Cure de S. Jean

N.º 1.

Présentation faite par D. Claude Virij Chanoine  
de l' Eglise de Lyon, Commandataire du Prieuré de S. Benoit de Seignelay du Pere Gabriel L'Hopital à l' Eglise  
Paroissiale de S. Jean Baptiste de Brignier Diocese de  
Belley au dit Commandataire appartenant par droit de  
Patronage à cause du dit Prieuré. 19. Maij . . . . . 1628.

N.º 2.

Lettres de Jean de Suissey Vicaire general de l' Archev.  
et Eglise de Belley portant institution au Benefice, et  
Eglise Paroissiale de S. Jean de Brignier en faveur de  
D. Gabriel de L'Hopital par le decez de D. Claude Regis  
dernier Recteur d'icelle. 22. Maij . . . . . 1623.

N.º 3.

Mise en possession de la Cure soit Eglise Paroissiale  
de S. Jean Baptiste de Brignier Diocese de Belley en faveur. 38

Laquet. 3

de D. Gabriel l'Hopital. 28. maij . . . . . 1593.

N.º 4.

Informations contenant audition de Témoins produits de la part de Reu. D. Gabriel l'Hopital Recteur. et Curé de l'Eglise Paroissiale de S. Jean de Brignier pour prouver sa possession en la dite Eglise. laquelle avoit été usurpée par Noble Jean de Cordon, et Jean Julliard à son prejudice. 3. Juin . . . . . 1593.

N.º 3.

Reponses de Jacques Juillard Chastelain des Marches, et du S. Hugues de Seigniel au sujet des violences commises dans l'Eglise, et Cure de Brignier, et des blessures causées au serviteur du dit S. de Seigniel depute à la garde d'icelle. pour en prendre la mise en possession contre les serviteurs des S. Regis, et Chastellor accusés. 1.º et 7.º Juin . . . . . 1594.

# Broux

## Monastere de Religieux de S. Augustin

N.º 1.

Article de fondation des Religieux de Broux près la Ville de Bourg en Bresse. 3. maij . . . . . 1605.

N.º 2.

Patentes de S. M. R. Charles Emanuel portant confirmation en faveur des Augustins reformés de la Congregation de France, de la donation à Luxe cij devant faire du Couvent de S. Etienne de Colentin de Broux près la Ville de Bourg en Bresse, à condition qu'ils feront les reparations necessaires à l'Eglise, satisferont aux fondations, entretiendront un Prieur, et sous Prieur des Sujets de sa dite Altesse, et indemniseront les Augustins de la Congregation de Lombardie, suivant le traité fait avec Luxe. 10. xembre . . . . . 1639.



Paquet 3.

## Chassagne

## Abbaie

N.º 1.

Lettres de D. Humbert Seig. de Choires, et Villars, par les quelles il promet de ne faire aucune chose, qui puisse porter prejudice aux droits, et exemptions du Couvent de l'Abbaie de Chassagne, au contraire veut, qu'elle jouisse des memes libertez, et privileges, qu'elle jouissoit ci devant à l'égard de la Fondation faite par ses Predecesseurs. Janvier . . . . . 1260.

Permission accordée par Humbert Seig. de Choires, et Villars en faveur des Religieux, et Couvent de Chassagne de faire construire dans leurs Enclous une maison forte, avec cession de la Jurisdiction sur les hommes, Tenemens, et Tenementiers de la dite Abbaie, moyennant la somme de Florins 340, laquelle l'avoit donné en gage pour des dettes par lui faites, en se reservant cependant le dit Seig. de Villars les droits de Jurisdiction pour ce qui regarde la Justice sur les Delinquans. 10. Janvier . . . . . 1268.

Promesses faites par le dit Humbert, qu'en cas de changement de Chancelain, et autres Officiers, ceux qui entreroient en leurs places defendront les droits de la dite Abbaie. en ymbre . . . . . 1269.

41

N.º 2.

Sentence rendue par Guido de la Forest Juge ordinaire de la Terre, et Baronnie du Villar sur les differents entre D. Jean Julien abbé, et au nom du Monastere de la Chassagne, et N.º Henri de Suis, par laquelle il est declare être le dit abbé en paisible possession de la Jurisdiction sur l'endu des biens, et hommes de Montagou. 6. Aoust . . . . . 1394.

Lettre de Humbert Seigneur de Choires, et de Villars portant confirmation de la susdite Sentence. 26. Janvier . . . . . 1395.

## Reconnoissances

Reconnoissance de Jean Morel pour une maison, et Cirtil d'une Seignorie située en les Veinas. 27. febv. . . . . 1336.

Autre d'Antoine Champeneij au nom de Guillemette sa femme pour deux Seignories de Terre situées en Bonnel, et d'un prie d'une Couperie.

Autre de Pierre Du mollard pour 9. hucheries de Terre situées au Terroir de Mellien. 30. May . . . . . 1388.

Autre du même d'une Seignorie de Terre située au Terroir du Lajz.

Autre de Guillemet Du mollard pour 12. hucheries de Terre situées en Dramalij. 3. Juillet . . . . . 1399.

Autre du dit pour 10. hucheries de Terre situées aux Lieux y spécifiés.

Le tout reconnu en faveur de l'abbé, et Monastere de Chassagne sous les respectifs servis annuels.

Sentence rendue par Monet Leleli Juge de la Terre, et Jurisdiction de l'Abbaie de Chassagne sur les differents entre le Frere Antoine Perotiu, alias Brassard Procureur, et au nom de l'abbé, et Religieux du Couvent de Chassagne, et Pierre

42



Paquet 3

Forrier, Jean Antoine conjointement avec Jeanne sa  
Femme Sœur de Pierre Delais, par laquelle il est déclaré  
appartenir aux dits Abbé, et Religieux les Bienes du dit  
feu Pierre Delais par droit de main morte. 10. xiii. <sup>brd</sup> 1429.  
Toutes les susdites pieces sont dûment signées Genevois,  
et Rigoton.

N<sup>o</sup> 3.

Informations prises par le Curial de Lojys d'ordre  
du Procureur du Comte de Villans, et à l'instance de l'Abbé  
de Chassagne, sur l'haussement fait du Port de Chassagne  
au prejudice de celui, et Jurisdiction du Lieu de Lojys  
cohabitans sur la Riviere d'ains contre les Pontaniers, soit  
Censiers du Port de Chasseij pour le Prince Philippe de  
Savoie Comte de Bourg<sup>e</sup> Seigneur de Bresse. 9. gmbre. 1498.

N<sup>o</sup> 4.

Lettres de Philippe de Savoie Seig<sup>r</sup> de Bresse à  
son Chatelain de Chantuel portant nouveau ordre de  
reduire sous sa main toutes les dîmes, fruits, Rentes,  
et autres biens de l'Abbaie de Chassagne, etans riere  
la dite Chatellenie, de même que tous les Bienes d'  
Oddet De Chiel son Frere, et leurs Complices, et les  
obliger à rendre les Bienes, qu'ils ont pris, et detiennent  
de la dite Abbaie. 9. gmbre.

N<sup>o</sup> 3.

43 Lettre du Pape Leon X. au Duc Charles de Savoie.

pour la mise en possession en faveur d'Alouis de Rubens  
du Monastere de Notre Dame de Chassagne. 10. mars. 1514.

Chevrouz  
Cure

N<sup>o</sup> 1.

Accensement passé par le Reud. D. Jean Altadij  
Curi de Chevrouz en faveur de Benoit Bollion, et Benoit  
Reymaud des Bienes, Revenus, Emoluments, et autres  
droits de la Cure du dit Chevrouz pour l'espace de trois  
ans sous la ferme annuelle de 100. florins. 10. avril. 1472.



# Clunij

Abbaie. Vide à fol. 108. .... 1272.

n. 5.  
**O**bligation. passé par Noble Etienne Parisij de Chatillon en Dombes en faveur du Reu. Frere Jean Burdet. Prieur du Monastere d'Hautepierre de l'ordre de Clunij de la somme de 104. Eus, et un tiers, restants de 278. Eus d'or pesant 2. marques, 2. onces, et 18. d<sup>rs</sup>, et de 27. Eus d'or. 3. Juillet. .... 1441.

n. 6.  
**A**utre par Roguin Chaculle, et Antoine Bondillon Marchand Bourgeois, et Habitans de Bourg en Bressé en faveur du Reu. Frere Jean Burdet. Prieur du Monastere d'Hautepierre ordre de Clunij de la somme de 300. Eus d'or par le dit Prieur à eux prestés. 1<sup>er</sup> 1441.

n. 7.  
**T**ransumpt. de la Transaction entre D'Oddon abbe et au nom du Couvent, et abbaie de Clunij, et le Chapitre et Chanoines de S. Vincent de la Cathedrale de Macon, par laquelle il est convenu, que levé la garde annuelle de 3. meysters avoine due au Duc de Savoie sur la dime de

45

Boissey, doit appartenir la moitié de la dite dime au dit Abbe, et Couvent de Clunij sans aucune detraction, et au Curé de Boissey doit appartenir la 3.<sup>me</sup> partie de la moitié, qui reste à diviser avec le dit Chapitre de S. Vincent, au quel est convenu appartenir la 6.<sup>me</sup> partie, et l'autre 6.<sup>me</sup> partie au nommé Antoine Anglique sous les Conditions ij spécifiés. 13. Juin. .... 1447.

n. 8.  
**L**es sur les droits, que peut avoir le Souverain sur les Eglises, et Benefices de Clunij, Cournon, Maçon, l'Isle Barbe, Lyon, et Lueij.

n. 9.  
**L**ettres roiales obtenues en la Cour de France par le Reu. Cardinal de Lorraine Abbe Commendataire de l'abbaie de Clunij aux Baillifs de Maçon, Beaujolois, Dombes, Dostung, Chalon, et Charrolois, Seneschal de Lion, ou leurs Lieutenans de comettre aux Notaires, Huissiers, et Sergens Ducaux de faire exprès commandement, et injonction à tous les Vassaux, et Sujets de l'abbaie de Clunij de quelle qualité, et condition, qu'ils soient de donner par declaration spécifique tous les Biens, qu'ils tiennent, et possèdent dependans du Sief de la dite abbaie depuis 30. années en. ca, et d'en paier les Servis, et devoirs sous peine de reduction des dits Biens. 3. Avril. .... 1540.  
Lettres du Juge de Maçon portant commandement aux Sergens de sa Judicature d'excuter les susdites Lettres. 46



Paquet 3 contre les vassaux, et Sujets de la dite Abbaye de Cluni  
4. Nouv. ----- 1341

## Collignij Chapelle.

N.º 1.

Extrait de la Fondation, et dotation faite par  
Jean Seigneur de Cusance, et Jeanne de Beaujeu sa  
Femme Seig.<sup>ne</sup> de Collignij d'une Chapelle au Bourg du  
dit Lieu sous le vocable de Notre Dame, et d'y celebrer  
quatre messes chaque semaine. 21. Janvier ----- 1410

N.º 2.

Autre de l'assignation de pension pour les  
Chapelains de la Chapelle de Notre Dame du Bourg  
de Collignij faite par les Seig.<sup>ne</sup> et Dame du dit Lieu  
en qualite de Fondateurs d'icelles. 3. Maij ----- 1425

N.º 3.

Testament de Nob.<sup>le</sup> Guichard de Cusance Seig.<sup>ne</sup> de  
Collignij, et de S.<sup>r</sup> Julien Fils de feu Nob.<sup>le</sup> Jean Seig.<sup>ne</sup> des

dit Lieu, et de Beauvoir, par lequel il institue ses  
Heritiers universaux Grand de Cusance, Louis, et Isabelle  
Femme de feu Messire Gaspard de Sarax, et agnis ses  
Freres, et Saur, et Jean Fils de feu Mess.<sup>r</sup> Gautier de la  
Roche, lequel est obligé à la Fondation d'une Chapelle  
perpetuelle en la Chapelle fize au Bourg de Collignij, et  
à la dotation de 15. Francs du Roi annuels, et à la  
Celebration de trois messes la semaine. 9. Fevrier ----- 1449

N.º 4.

Extrait de la Fondation faite par la Dame  
Isabelle de Cusance de deux messes chaque semaine,  
l'une desquelles se celebrera chaque Vendredi, et l'autre  
chaque Samedi en la Chapelle de Collignij le neuf, fondée  
par les Seigneurs du dit lieu sous la dotation, et assignée  
d'une Maison, et des pieces de Vigne, et prés situés au  
Lieu, et Territoire de Collignij le neuf, et des rentes y  
spécifiées. 17. Juillet ----- 1467



# Conzieu Prieurè

N<sup>o</sup> 1.

Lettres de relachement, et restitution des Juges, et inhibition de molesties obtenus de la part du Reu<sup>me</sup> Evêque de Belleij pour les hommes du Prieurè de Conzieu à eux pris, et poursuivies sous pretexte, qu'ils aient fait paître leur bestail aux paqueages du mandement de Cordon contre les Châtelains, et Officiers des Lieux de S<sup>t</sup>. Genis, et Cordon . . . . . 1415  
en 1415.

N<sup>o</sup> 2.

Compte de Pierre de Sainthiaz Curé de Rumilly Receveur des Revenus du Prieurè de Conzieu des arrearages des bleds, et autres restants de son précédent compte.  
30. Mars . . . . . 1435.

N<sup>o</sup> 3.

Procès verbal fait par le S<sup>t</sup>. Deuligne à cause des Biens delaissez par le feu Prieur de Conzieu, et de l'envolement, et vol d'iceux. 10. gmbre . . . . . 1572.

N<sup>o</sup> 1.

Lettres de S<sup>t</sup>. Smanuel Philibert portant commissi<sup>o</sup> au S<sup>t</sup>. Conseiller, et Maître Auditeur de Veijie de reduire sous la main de sa dite Altesse tous les Biens temporels tant meubles, immeubles, que Livres du Prieurè de Conzieu delaissez par feu messire Oddes de Montbel, vivant Prieur du dit Lieu, et de deputer un Gardiateur.  
6. gmbre . . . . . 1572.

N<sup>o</sup> 3.

Admodiation, et accensement de messire S<sup>t</sup>. Jean-Sierre Argentier Prieur de Conzieu en faveur de messire Francois du Plaisir Prieur d'Ordonnay, Jean Dupont dit Thinet, et Jean Charpain de Conzieu des Prés, vignes, maisons, Granges, Verges, Bois, Renties, Dîmes, Affaiages, et autres Revenus appartenants au Prieurè de Conzieu sous les conditions y apposés, et sous celles, que les dits accenseurs soient tenus payer les dîmes à S<sup>t</sup>. et. premier May . . . . . 1582.

# Eneij Abbaie.

N<sup>o</sup> 1.

Abbergement passé par l'abbé du Monastere  
d'Eneij en faveur de Guijonnek Guinant de certaine  
pièce de Bois, Herme, et Broussailles nommè la Broussail  
de Truse, située au Territoire de Cuire, semouvant du direct  
domaine du dit Monastere sous le servis annuel de 3.<sup>o</sup>  
Viennois. 10. sèmbre ..... 1392.

N<sup>o</sup> 2.

Reconnoissances passées par Jean de Brun  
pour raison de certaines Bruijeres Vernes, et de sept  
Biberçes de Terre situées devers Cuire, et au lieu dit  
en la Frange Villij semouvants du direct domaine de  
l'Abbaie d'Eneij sous les servis annuels ij specifies.  
7. Fevrier ..... 1411.

N<sup>o</sup> 3.

Bulle du Pape Felix portant confirmation en  
faveur de l'Abbaie d'Eneij de celle du Pape Innocent du  
dernier 8<sup>bre</sup> 1260. contenant la protection, et aprobatou  
pour les Biens acquis, et à acquerir par la dite  
Abbaie. 3. sèmbre ..... 1448.

# Grande Chartreuse

N<sup>o</sup> 1.

Acte de reduction sous la main de J. Ch. R. de la  
Maison de Savoy, et vignes dependantes de la Grande  
Chartreuse ensuit de la Commission donnée au Bailly  
de Savoie Chatelain, et Secretaire de Montmellan  
le dit jour 16. j<sup>bre</sup> ..... 1524.

N<sup>o</sup> 2.

Remonstrance, et declaration des Reuës  
des de la grande Chartreuse pour justifier, qu'ils  
font de la Fondation Royale ..... 1715.



Paquet 3

Grasse  
AbbaieN<sup>o</sup> 1.

Extrait de Memoires envois par le S<sup>r</sup> Mondin  
sur les paiements, que l'on a fait en l'année 1686. pour  
le Revenu de l'Abbaie de Grasse dans la Comté de  
Rosello . . . . . 1686.  
Revenant en tout monnoie de Barcelonne a 414978 . . . . .

53

Paquet 4<sup>me</sup>

## Islebarbe abbaie

N<sup>o</sup> 1.

Diplome du Roi Conrad, portant donation en  
faveur du Monastere de S<sup>t</sup> Martin près de l'Islebarbe,  
des Eglises, et Paroisses situées es lieux ij nommés  
rière la Bresse, avec leurs appartenances, et dépendans,  
20. Aoust . . . . . 971.

N<sup>o</sup> 2.

Bulle du Pape Lucce, par laquelle il accorde sa  
protection, et approuve la donation faite par le Roi  
Conrad en l'an 971, en faveur de l'Abbe, et Religieux  
du Monastere de S<sup>t</sup> Martin près l'Islebarbe des Eglises,  
et Paroisses exprimées en la dite donation, de même que  
pour les Biens, qu'ils pourront acquerir à l'avenir  
avec pouvoir, et autorité aux dits Religieux de nommer  
l'Abbe du dit Monastere de le Commun consentement  
11. Maij . . . . . 1180.  
Donation faite par le Roi Conrad. 20. Aoust . . . . . 971.  
Cession faite par Reinaud Seig<sup>r</sup> de Beaujeux, et  
Isabelle sa femme du Consentement de Guichard Evêque. 54.



Laquet 4 de Macon, et Hugues de Bois Doijen de Beaujeu, Exécuteur de la dernière volonté de Guichard ci devant Seigneur du dit Beaujeu en faveur du Monastere de l'Islebarbe, et habitans dans la Parroisse de Montaneij dependants d'icelui des droits de taille, qu'exigeoit sur les dits hommes le feu Guichard de Beaujeu . . . . . 1263.

Transaction entre Guichard Seig<sup>r</sup> de Beaujeu et D. Andre Abbe du Monastere de l'Islebarbe par laquelle le dit Abbe promet faire paier chaque année 90.<sup>l</sup> Viennois au dit Seig<sup>r</sup> de Beaujeu par les hommes de Vimiers Sujets du dit Abbe, les quels estoient tenus au dit paiement envers le dit Seig<sup>r</sup> de Beaujeu avant la Constitution faite par le Pape Gregoire X. au Concile de Lyon 30. gmbre . . . . . 1312. Et tout signé par Extract Berthod, et Michon

N. 3.

Idimus de la Bulle du Pape Luce de l'an 1188. 11. Maij de la donation du Roi Conrad de l'an 971. 20. Aoust de la cession de Reijnaud Seig<sup>r</sup> de Beaujeu du 1263., et de la Transaction de Guichard Seig<sup>r</sup> de Beaujeu, et d'Andre Abbe du Monastere de l'Islebarbe du 1312. 30. gmbre. 01. Fevrier . . . . . 1498.

N. 4.

Obligation de Pauceran de Moiffin passée a l'Abbe de l'Islebarbe pour 12.<sup>l</sup> fortes, sur tout ce qu'

il avoit dans les tenemens du Bois Channo jusqu' a la Sagoune, et pris de Kiliet, et Vimiers, et dans le Bourg de l'Isle, sous la condition, que venant le dit de Moiffin a mourir sans enfans les dits Biens appartiendront a ladite abbaie, et sous la recognition d'iceux en fief envers le dit Abbe, et abbaie . . . . . 1230.

N. 5.

Accord entre D. Marie de Tullie Tutrieu, et au nom d' Antoine Seig<sup>r</sup> de Beaujeu son Fil, et le Reu<sup>d</sup> Pere D. Begue Abbe, et Monastere d'Islebarbe par lequel la dite Dame au nom susdit remet aux dits Abbe, et Monastere le Chateau, et Lieu de Vimiers par Elle pretendu pour raison des accords ci devant faits entre Edoard de Beaujeu, et le dit Monastere, et des depenses, et dommages soufferts pour la defense du dit Chateau, et remet aussi 1340. florins au dit Abbe pour arrages de plus grande somme due par le dit feu Edoard pour raison de la Ferme du dit Lieu par copie du transumpt fait par le Garde seau Commun du Roi au baillage de Macon, et Seneschaussie de Lion le 5. mars 1443. 30. Fevrier . . . . . 1362.

N. 6.

Reconnoissances des Biens tenus par les Particuliers ij nommés situes sur les vignales en faveur del' Abbe, et abbaie de l'Islebarbe par extrait signé de Chambonet. 07. gmbre . . . . . 1336.



Paquet 4

N. 1.

Extrait d'acte de reconnaissance passée par Jean Prévot en faveur de l'abbé de l'Islebarbe pour raison de certaine Terre de deux Biberets, située au Territoire de Vallières, semouants du direct domaine du dit abbé. 14. Janvier. . . . . 1380.

N. 8.

Autre de la Reconnaissance passée par Beatrix femme du Notaire Etienne Hermier en faveur de l'abbé de l'Islebarbe pour raison de certains biens situés au Territoire appelle de Ravoirij au mandement de Miribel, semouants du direct domaine du dit abbé, sous le servis annuel de la cinquieme partie d'un ras d'Avoine. 22. Janvier. . . . . 1380.

N. 9.

Acte de Reconnaissance passé par Humbert Ducloy en faveur de l'abbé de l'Islebarbe pour raison d'une piece de Terre contenant trois Sictorsis, située au Territoire nommé de Trembleij semouant de l'Infirmerie d'icelle abbaye, et Monastere sous le servis annuel de trois Bichets de Seigle. 28. Maij. . . . . 1391.

54

N. 10.

Minutaire des Contracts faits entre l'abbé de l'Islebarbe, et divers Particuliers par devant l'Officialité de Lyon recus par le Notaire Barberij . . . . . 1405. en 1409.

N. 11.

Procès mû par devant le Juge de Bresse, Dombes, et Valbonne à l'instance de l'abbé, et Monastere de l'Islebarbe demandeurs en adjudication de certain mas nommé de Brencij situé aux Paroisses de Ballaud, Billignieux, et Breijssotay, comme semouants du Fief, et de l'hommage du dit Monastere par droit d'Eschute, contre Pierre Alliod, et les Heritiers de feu Pierre Liado avec sentence du dit Juge, portant relachement, et adjudication en faveur du dit Monastere, avec copie de la Reconnaissance passée par Francois de Raffalay de Montluel en faveur du dit Monastere pour raison du dit Mas du Fief, et sous l'hommage d'icelui du 12. xmbred 1372. . . . . 1412.

N. 12.

Sentence prononcée par Antoine Du Bourg Juge de Bresse, Dombes, par laquelle est condamné Pierre Alliod à remettre, et restituer à D. Agnard de Cordon moderne abbé de l'Isle Barbe les Biens par lui tenus, et Paroisses de Ballaud, Billignieux, et Breijssotay étant ci devant du Fief, et direct domaine de la dite abbaye. 1. Fev. . . . . 1414.

58



**Inventaire** des piéces concernant les droits des Freres Campane, et de Breijvolaz, et celui des abbés de l'Islebarbe, et de S. Sulpis, scavoir.

- Reconnoissance de Francois de Roffolaz en faveur de qui dessus pour certain Bois situé en Breneij - - - - - 1360.
- 16. Janvier - - - - -
- Autre de Francois Roffolaz en faveur de l'abbé de S. Sulpis pour certaine piéce de Bois située au Mollard Buxion. 17. Janvier - - - - - 1366.
- Autre de Pierre Alliod pour le Roveni annuel de 4. s. sur certain Bois situé à Breneij nommé de Sollioret - - - - - 1414.
- 13. Juin - - - - -
- Autre de Pierre Campane à l'abbé, et Monastere de S. Sulpis de certaine piéce de Terre, et Bois situé au Mollard Buxion près du Bois de Breneij - - - - - 1420.
- 16. Avril - - - - -
- Autre du dit Pierre Campane de certaine piéce de Terre, et Bois situés au Mollard Buxion. 18. Avril. 1420.
- Acquis fait de Pierre Alliod en faveur de Pierre Campane du Bois de Breneij. 19. avril - - - - - 1431.
- Reconnoissance de Pierre Campane en faveur de qui dessus pour certaine piéce de Terre, et Bois situés au Mollard Buxion près du Bois de Breneij - - - - - 1437.
- 18. Avril - - - - -
- Autre de Pierre Campane en faveur de qui dessus de certaine piéce de Terre, et Bois de 7. Seijtarées situés au Mollard Buxion. 3. Juin - - - - - 1437.
- Reconnoissances des Freres Campane en faveur du Monastere de S. Sulpis pour les piéces de Terre, et Bois situés au Mollard Buxion. 3. Juin - - - - - 1437.
- 28. Juin - - - - - 1461.

Reconnoissance de Pierre Campane en faveur de l'abbé de l'Islebarbe pour le Mas de Breneij. 3. Janvier. 1464.  
Acte de procuration faite par les Freres Campane - - - - - 1476.  
3. Maij - - - - -

**Lettres** de main levée sur requête, et en faveur de l'abbé de l'Islebarbe des Moulins, Revenus, et dîmes, comme pretendus de la Temporalité de Niviers, saisis à l'instance du Procureur du Genevois Commissaire en cette partie depute. 10. xembre - - - - - 1432.

**Autres** du Duc Louis de Savoie sur requête d'Aignard de Cordon abbé du Monastere de l'Islebarbe portant contrainte contre les Hommes Sujets feudataires, et Ensiteoses du dit Monastere pour le paiement de ce à quoi ils sont tenus au dit Abbé, et Monastere - - - - - 1433.  
19. Janvier - - - - -

**Autres** du Duc Louis de Savoie portant grace, et remission en faveur de l'abbé, et Religieux de l'abbaye de l'Islebarbe de la garde annuelle de 10. florins à lui due pour les trois années derniers passés, et pour l'avenir selon, et durant son bon plaisir à cause du dommage par eux souffert à l'occasion de l'incendie arrivé au lieu de Vivier. 28. sbrd - - - - - 1460.  
20.



Laquet A

N. 17.

Reconnaissance passée par Pierre  
Bejvier, et Jean Voudieres à l'Abbé de l'Islebarbe des  
Biens, qu'ils tiennent à les Vignoles dans la Parroisse  
du Bourg de l'Islebarbe sud. par Extrait signé de  
Chambonet. 8. oimbre . . . . . 1469.

N. 18.

Sommaire apprise contenant informations  
faites à requête du Roud. Abbé de l'Islebarbe en contradictoire  
du Fiscal de la Comté de Saugé, pour prouver, que les  
Biens reconnus par les Particuliers des Lieux, et Corritaires  
de Vignoles, Mercieres, Rivoires, Chardeillieres, et Vallieres  
sont du Fief de la dite Abbaye, pour être les reconnoissances  
d'icieux lieux descriptes en ces Livres Terriers.

N. 19.

Acte de Comparant pour l'Abbé de l'Islebarbe, et Ozard  
Justillie Tenementier d'une grange dite aux mercieres, et  
Biens situés dans la Parroisse de Rillieux, mandement de  
Miribel avec production des Reconnoissances des Souverains  
Biens au dit Mercieres pour justification des droits de  
l'Abbé.

N. 20.

Reconnaissance passée en faveur du Duc  
de Savoie par les Particuliers ij nommés possédants biens

6A

au mandement de Miribel, consistant en 14. Seignories de Bois  
sous le servis annuel de 7. Richets de Seigle, et 3. Viennois  
3. Fevrier . . . . . 1467.

Abbergement accordé par l'Ordre de Meisieux Abbé, et au  
nom de l'Abbé de l'Islebarbe de dix Richeres situés  
au Terroir de Sauze sous le servis annuel de 3. deniers;  
et un blanc monnoie de Valentinois à Pierre Mollard  
de Rillieux sous l'introge d'un florin monnoie Roiale  
26. Fev. . . . . 1468.

Autre accordé par le dit Abbé à Guisot Raquin du dit  
Rillieux de trois Seignories de Terre situés au Terroir de  
Chavaux sous le servis annuel de deux ras d'avoine  
mesure de Lion pour l'introge de deux Leus d'or.  
21. oimbre . . . . . 1468.

N. 21.

Reconnaissance passée par Jean Teyet en  
faveur de l'Abbé, et Monastere de l'Islebarbe de deux pieces  
de Terre situés à Vallieres, et dépendantes du Prieure de  
Rillieux par le dit Teyet tenus en Enfiteuse sous l'  
annualité de dix deniers Viennois. 20. gmbre . . . . . 1466.

N. 22.

Autre passé de Brevet de Magnevens, alias  
de Clauso en faveur de l'Abbé, et Monastere de l'Islebarbe  
à cause de son Prieure de Rillieux des biens situés dans  
la Parroisse du dit Rillieux. 17. gmbre . . . . . 1467.

6B



N.º 23.

Lettres de Louis Roi de France portant mandement au Bailli de Macon Seneschal de Lyon, que lui apparoyant de l'abbatement des Fourches patibulaires situées en la Terre et Jurisdiction de Celerier de l'Islebarbe, dependant du ressort et Souveraineté Royale, et de l'enlevement des Armoiries, et penonceaux Roiaux existans aux limites de la Jurisdiction de Rochetaille appartenant au Doien, et Chapitre de Lyon, et de l'apposition de celles du Duc de Savoie, et autres entreprises de Jurisdiction commises par ceux de Miribel, il les fust oter, et mettre celles du Roy, et faire refaire, et redresser la dite Justice, soit Fourche patibulaire au dit Lieu. Terre, et Jurisdiction du dit Celerier de l'Islebarbe en la maniere, qu'elles estoient auparavant, avec inhibition, et deffense à tous les Sujets, et Habitans de la Temporalité des dites Eglises de ne paroistre, ni obeir par devant autres Juges, que ceux du Roy. 7. Aoust. 1469.

N.º 24.

Procès, et informations sur les differents entre le Procureur Fiscal du Comte de Villars defendeur, et Roy. D. Antoine d'Albens Abbe de l'Abbaye, et Convent de l'Islebarbe demandeurs au sujet du depouillement de la Jurisdiction entre eux contesté par le Prieur de Berivoux membre dependant de la dite Abbaye. 8. Janvier. 1519.





61  
Paquet 3

N<sup>o</sup> 2.

transcrit  
ut verum

Compte de D. Francois Curé de Dispines Recteur  
de la Maison du Temple de Lion du Revenu de la Vigne,  
et Curtil situés derrière la dite Maison pour, et au nom  
du Comte Amé de Savoie. . . . . 1322  
en 1323.

N<sup>o</sup> 3.

ut s<sup>o</sup>

Autre de D. Francois Curé de Dispines Recteur de  
la Maison du Temple de Lion du revenu de la Vigne, et Curtil  
situés riere la dite Maison pour et au nom du Comte Amé  
de Savoie. . . . . 1323  
en 1325.

N<sup>o</sup> 4.

ut s<sup>o</sup>

Autre de D. Francois Curé de Dispines Recteur  
de la Maison du Temple de Lion du revenu de la Vigne,  
et Curtil de la Maison du Temple riere la dite maison  
pour et au nom du Comte Amé de Savoie . . . . . 1325  
en 1326.

64

63.

# Lion

## Monastere de S. Irené

N<sup>o</sup> 1.

Extrait de divers contractz de donation, et Legs  
faits à l'Eglise, et Prieur de S. Irené de Lion par les  
Particuliers ij nommés notamment par Noble Rabod de  
Molon, qui leur a donné, partant pour la Terre Sainte,  
sa Terre, et forêt de Calnulliat, sauf quelque possession,  
qui est entre Phezy, et le Chemin public tendant vers  
Melinat. . . . . 1222  
en 1256.

N<sup>o</sup> 2.

Informations prises de la part du Prieur, et  
Couvent de S. Irené pour justifier la possession des biens  
de Charmillieuze, et de la Grange de Gemelles avec la  
production de la donation faite par le S. Etienne de  
Rochetaille des Terres, soit une Etendue des Biens  
allodiaux par lui tenus au mandement du Chateau de  
Miribel en faveur de l'Eglise, et Monastere du S. Irené  
du mois de Janvier. mois de Janvier . . . . . 1227

Avec les reponses d'Aimon, et Benoit Ambronij de  
Miribel des biens taillables situés au Crosset, près de  
ceux de la Gemelle, qu'ils tiennent du dit Monastere de  
S. Irené. . . . . 1422

68



N. 3.

**Confirmation** passée par D. Francois andré de S<sup>t</sup> Germain Prieur du Monastere de S<sup>t</sup> Jrene de la Venid faite par le Recteur de la Confrairie du S<sup>t</sup> Esprit de Miribel à Charles du Choiclard d'un certain bois situé dans la Fouillouse Territoire de la Pota pour le prix de 2. florins d'or precedent le reçu par le dit Prieur fait du droit des Laods appartenant au Prieur de S<sup>t</sup> Jrene 6. gmbre . . . . . 1401.

N. 4.

**Extrait** de la Reconnoissance passée par Etienne, et Pierre d'Ambrunneij, tant à leurs noms, que de leurs Consorts en faveur du Prieur, et Religieux de S<sup>t</sup> Jrene pour raison des biens situés près du Territoire de Miribel sous les servis annuels y spécifiés. 12. Maij . . . . . 1422.

N. 5.

**Procès** intenté par le Procureur Fiscal de Philippe de Savoie Comte de Bauge seij<sup>r</sup> de Bresse Demandeur avec fins d'être la Grange, et les autres biens de Gemelle situés au mandement de Miribel declarés échus, et commis au domaine par droit de fief dû, et non obtenu contre le Reu<sup>d</sup> Prieur du Monastere de S<sup>t</sup> Jrene de Lion s'opposant pour les droits, qu'il a sur les dits biens de Gemelle en vertu de la donation d'icelle faite par Etienne de Rochetaille au dit Prieur avec autres titres par lui produits. 21. gmbre . . . . . 1468.

N. 6.

**Vidimus** de la donation faite par le S<sup>t</sup> Etienne de Rochetaille en faveur de l'Eglise, et Chapitre de S<sup>t</sup> Jrene de Lion des terres allodiales, qui lui appartenoient vers Miribel, en date la dite donation du mois de Janvier. 1277. 11. octobre . . . . . 1466.

# LION

## Monastere des Celestins

N. 1.

**Lettres** du Comte Amé de Savoie portant donation en faveur des Peres Celestins de Lion de la maison à lui appartenante située en la Ville de Lion nommée la Maison, soit Temple de Savoie pour y faire construire leur Monastere, et Clôture d'icelui 12. Juillet . . . . . 1408.  
Transcrits dans les registres de la Cour des Comptes de Lyon  
Avec autres du Duc Charles de Savoie de confirmation en leur faveur des immunités, et exemption du 6. Juin 1534. y jointes.

N. 2.

**Autres** du Comte Amé de Savoie portant privilège en faveur du Monastere, et Religieux Celestins de Lion par lui fondé, soit exemption de toutes impositions, et exaction de peage, Gabelles, et autres tributs pour raison . . . . . 40



*Paquet 5* des Matériaux pour la Fabrique, et réparation de leur dit Monastere, Bois, grancailles, et autres destinés pour leur habillement, et nourriture, qu'ils soient conduire, et passer sur les Terras du dit Comte. 12. Juillet 1408.

# Lion

## Prieur de Luis

N.º 1.

*I*nstrument de Location, soit accensement des Revenus du Prieur de Luis fait au Reu. Antoine Violet, et Jean Violet son frere par Reu. Laurent Gattinara Prieur du dit Prieur. 9. Juillet. 1529.

N.º 2.

*P*rocuré ad lites passé par le Reu. Laurent Gattinara Abbé de Ripaille, et Prieur du Prieur de Luis à Paspard de Burance Secrétaire Ducal à Cathelan Carpinel, et à Antoine de Ville. 26. ymbre. 1530.

N.º 3.

*L*ettre du Reu. D. Laurent de Gattinara Prieur.

42

du Prieur de N.º D. de Luis en la personne du Reu. Pere D. Francois Bachot notaire de la Roie pour le Gouvernement, et administration des Revenus, et obventions du dit Prieur, avec acte de substitution par le dit Prieur faite es personnes de Louis, et Etienne Bachot ses respectifs Pere, et ayeul, et de Philibert Bachot son Cousin, du 18. du dit. 9. Janvier. 1531.

N.º 4.

*P*rocuracion faite par D. Laurent Gattinara Prieur du Prieur de N.º D. en Baugé en la personne de N.º Albert de Burance, pour exiger l'argent dû par Jean Violet, et Jean Bachot, et autres Consorts Fermiers du dit Prieur & 3. ymbre. 1532.

# Macon

## Couvent de S. Augustin hors les murs

N.º 1.

*R*econnoissance en faveur des Religieuses de l'ordre de S. Augustin hors des murs de la Ville de Macon passé par Jean, et Philibert Vatron Freres des Biens situés au lieu d'Haute Selve Paroisse de S.º Jean sur Raissonaz. 28. mars. 1537.

48



# Macon

Chapitre, et Monastere de S. Pierre majeur

N<sup>o</sup> 1.

Exchange entre Amé Comte de Savoie, et Rev<sup>d</sup>.  
Jean de Salaigny Eveque, et au nom de l'Eglise de Macon,  
par lequel ledit Comte cede les hommes, Servis, Tailles,  
Mas, Redevances, et autres droits à lui appartenants  
sur la route nommée la Baugé, située à Macon sur les  
Territoires, et Jurisdiction de Romancij, et autres rentes,  
et Servis par lui acquis es dits lieux y spécifiés au  
suddit Eveque en cehange, et recompense des hommes,  
Servis, Revenus, Redevances, Mas, Tenements, et autres  
droits au dit Eveque appartenants sur les lieux d'auité,  
Roispauze, Saijole, et Fondécauce aussi y spécifiés, et  
ce en conformité de l'accord entre eux et devant fait, et  
clauses y insertes, portant faculté au dit Comte d'  
acquérir les dits Rentes, et Servis d'auité, Roispauze,  
et Saijole par titre d'ehange. 30. Juillet . . . . . 1333.

N<sup>o</sup> 2.

Lettres du Rev<sup>d</sup>. Eveque de Macon contenant la  
reconnoissance de noble Ulric de Baugé en faveur du  
Prieur, et Couvent de S. Pierre de Macon de la moitié de  
l'obéissance du lieu de Domp martin, et semblablement  
en augmentation des Sujets de celle du lieu de Marsonnae.  
43 . . . . . 1208.

Lettre d'aimon Ministre de l'Eglise de Macon contenant  
la reconnoissance de noble Reignaud Seig<sup>r</sup> de Baugé  
en faveur du Prieur, et Chapitre de S. Pierre de  
Macon en hommage déjà reconnu par ses  
Ancêtres de la moitié de l'obéissance de Domp martin  
et de celle de Marsonnae, et en augmentation  
des sus ennomés des obéissances de Longchamp,  
et Curvieux, sous les Conditions, qu'au dit Reignaud,  
et ses Heritiers appartiennent la moitié de la  
Justice, et de tout le Revenu sur les dits Parroisses  
de Marsonnae, Domp martin, Longchamp, et  
Curvieux exceptés les deux granges de Collonges,  
et Cortorere situées dans la dite Parroisse de  
Marsonnae . . . . . 1235.

Transaction entre le Comte Amé de Savoie pour  
lui, et qualité d'administrateur de ses Fils, et  
de la sœur Sibille sa femme Dame de Baugé d'une  
part, et Geoffray Prieur, et au nom du monastere  
de S. Pierre de Macon, dans laquelle le dit Prieur  
reconnoit le dit Comte pour seigneur de la terre  
de Baugé quant au mere Empire, et lui appartenir  
l'exercice de la Justice, et le suddit Comte cède, et  
reconnoit appartenir au dit Prieur, et Couvent  
la Jurisdiction, et l'exercice de la Justice sur les  
hommes delinquants seulement dans les terres  
de la dite Eglise, les herangs, et Moulins de  
Marsonnae, et le bois de la Deserté pour la  
seodalité, et la moitié des Revenus, et emoluments  
sur les quatre obéissances de Marsonnae, S. Martin  
le Châtel, Longchamp, et confirme tous les acquis  
faits par le dit Prieur, et Prédecesseurs du  
Couvent le 17<sup>e</sup> Fevrier . . . . . 1295.

44



- Paquet 3.** Lettre du Comte Edward de Savoie Comte de Baugé portant confirmation en faveur du Prieur, et Monastere de S<sup>t</sup> Pierre de Maçon de la susdite Transaction pour l'observation d'icelle. 28 Juin 1312.
- Lettre du Comte Améd de Savoie portant confirmation de la susnommée Transaction pour l'observation du contenu en icelle. 13. avril - - - - - 1360.
- Lettre du Comte Améd de Savoie aux Chanceliers de Bourg, Baugé, S<sup>t</sup> Trivier de Cortouz, et S<sup>t</sup> Martin le Chatel d'observer, et faire observer le contenu en la susdite Transaction, ensuite d'une requête donné par le Prieur, et Couvent dudit S<sup>t</sup> Pierre de Maçon. 9. Juillet - - - - - 1362.
- Lettre du Comte de Savoie aux Baillifs, Juges, Procureurs, Chanceliers, et tous autres Officiers de la Bresse au sujet de l'observation de la susdite Transaction. 10. Février - - - - - 1368.
- Lettre d'Henri de Bouans Juge de Bresse en la Terre de Baugé, et Valbonné portant transumpt des titres à lui présentés par le Chanoine Pierre Collombij Procureur, et au nom des Religieux du Monastere de S<sup>t</sup> Pierre Major de Maçon, comme dessus. 9. Juin - - - - - 1371.

N<sup>o</sup> 3.

**Reconnaissance** passée par Jean Magistri de Sermojac en faveur de l'Evêque, et Eglise de Maçon à cause du Chateau de Romanoy pour tout ce, qui tient du Fief de la dite Eglise aux lieux spécifiés en la dite Reconnaissance. 9. Aoust - - - - - 1417.

450

N<sup>o</sup> 4.

**Reconnaissance** de Beatrix Femme de Nob<sup>le</sup> Guillaume Du Mollard, en faveur du Doien, et Chapitre de Maçon pour raison des Biens, qui Estient en Esfite des dits Doien, et Chapitre situés près de Chavagnieu, par Copie de l'Extrait fait par le Notaire Jean Lores des notes, et protocoles de feu Notaire Jean Lores son Pere, ensuite de Commission à lui accordée par Le Juge de Bresse à la requête des dits Doien, et Chapitre. 5. Juin. 1431.

N<sup>o</sup> 5.

**Lettres** de main levée en faveur, et sur Requête du Doien, et Chapitre de l'Eglise de Maçon, pour raison de la Dime, fruits, Bleds, et autres Cens, et Revenus à lui appartenants en la Parroisse d'Aromaz, Mandement de Mondidier, pretendu par le Chancelier dudit Lieu de Mondidier. 12. Aoust - - - - - 1480.

76



# Macon

## Chapitre de S.<sup>t</sup> Vincent

N<sup>o</sup> 1.

Lettres de Philippe de Savoie de la mainlevée en faveur du Chapitre de S.<sup>t</sup> Vincent de Macon, jusqu'à ce qu'autrement soit pourvu par la Chambre des Comptes de Bourg, par devant laquelle néanmoins sera tenu comparoir pour la décision sur la réduction prétendue par les Commissaires des Ecclésiastiques des dîmes de Cras  
6<sup>o</sup> 8 br<sup>o</sup> ..... 1476.

N<sup>o</sup> 2.

Inventaire pour Le Rev<sup>me</sup> Evêque de Macon, et les Doiens, Chanoines, et Chapitre du dit Macon, des Titres par eux produits concernant l'hommage de la Cure à eux dû à chaque Eglise de S.<sup>t</sup> Vincent par Monseig<sup>r</sup> Le Comte de Bourg<sup>e</sup> à cause du Village de Monts dépendant du dit Comté.

ix

# Macon

## Prieur<sup>e</sup> de S.<sup>t</sup> Pierre hors les murs

N<sup>o</sup> 1.

Registre contenant accord, et transaction entre les Comtes de Bourg<sup>e</sup>, et de Savoie d'une part, et Le Prieur, et Couvent de S.<sup>t</sup> Pierre de Macon pour le fait des obeissances, et Reconnoissances d'hommages respectivement appartenants aux dites parties, pour raison des Terres, Châteaux, et Fief de Charsonnax, S.<sup>t</sup> Martin, Longchamp, Cursieux, et confirmation d'icelles faites par les Comtes de Savoie, Comtes de Bourg<sup>e</sup> Seigneurs de Bressod, en faveur du dit Couvent extrait par Le Notaire Hugonin ..... 1208  
en 1411.

N<sup>o</sup> 2.

Hommage de Bonne de Bourbon Comtesse de Savoie Tutrice, et au nom du Comte Amé son fils en faveur du Prieur du Monastere de S.<sup>t</sup> Pierre de Macon à la forme des accords entre eux ci devant faits, et Investiture en faveur de la dite Comtesse, au nom suddit pour raison du Fief, que le dit Comte tient du dit Monastere. 17. Janvier ..... 1392.

48



N. 3.

Ratification faite par amé Duc de Savoie en faveur du Prieur de S. Pierre hors les murs de Macon, de la Convention entre lui, et les Prédécesseurs du dit Duc pour l'observation d'icelle. 14. Juillet. 1411

N. 4.

Hommage presté par amé Comte de Savoie, Duc de Chablais & au d'eu. D. Guillaume de Salornaj Sacriste, Procureur, et au nom du Prieur, et Religieux du Monastere de S. Pierre, pour raison de la moitié des Hommes, Revenus, et Jurisdiction des Lieux de Longchamp, S. Martin le Chatel de Marzonnas, et de Curvicieux par le dit Comte de Savoie tenus en Fief de l'Eglise, et Monastere susdit, en conformité des Conventions faites entre le Prédécesseur du dit Comte, et Prieur susdit. 14. Juillet. 1411

N. 3.

Boulle des Rentes féodales, avec quelles sont tenus les Particuliers possédans Biens riere la Prévôté de Marzonnas du mandement de Bauge envers la dite Prévôté, et le Duc de Savoie communement, et envers le Chapitre de S. Pierre de Macon.

# Majorene, soit Meijriaz Chartreuse

N. 1.

Juste la contenance -  
Jouissance 10. May -  
1781. sous l'acte de la -  
alle adieu est resté nelle  
Chap. de Religieux de -  
La Les Abbés en vertu  
Chartreuse de Majorene

Abbergement passé par le Prieur, et Religieux de la Chartreuse de Majorene en faveur de Pierre Bellaton d'Ambionaj. Jean Dupré de S. Cris, et Guillemet Armand d'Hauterive de certain Pré contenant 30. fouchés, et d'une piece de terre contenant six quartaux froment de semence, située au territoire, et Charrenne de Varcij sous le servis annuel de 21. gros - Cournois, et sous les paches, et Conditions ij apposées 4. Juin. 1381

N. 2.

Lettres du Duc amé de Savoie portant diminution et Reduction en faveur des Religieux de la maison de Majorene à la somme de florins 20. pour raison du subsidé, auquel étoient tenus leurs hommes, et Grangers faisant feu, savoir à Cordon pour 9. feux, à Outria pour 3., à Biselle pour 3., à Trembleij pour 3., et à Balmeij pour 7. - 17. Mars. 1401



Baquet 5

N<sup>o</sup> 3.

PROCES pour les Riv.<sup>es</sup> Religieux de la Chartreuse de  
Majorene, demandeurs en fait de cessation de la molestie  
faite contre leurs Fermiers, et agents par les Commissaires  
de Chateaucneuf au sujet des abbergements, que les dits  
Commissaires presentent faire contre les Privileges des  
dits Religieux, et surconcl<sup>u</sup> rendud en leur faicteur  
3. juillet . . . . . 1495.

N<sup>o</sup> 4.

Lettres adjournatoires sur requête de part des  
Chartreux de Majorene aux fins de faire abstenir des  
assignations, et procédures faictes contre le nommé  
Bolliet, et autres ses hommes Emphyteotiques, habitans  
au lieu de Cerdon au prejudice de leur Jurisdiction  
contre les officiers du dit Lieu de Cerdon. 3. xembre . . . 1522.

N<sup>o</sup> 5.

PROCEDES passeés par les hommes, et Sujets de  
la maison, et Couvent de la Chartreuse de Majorene,  
es personnes d'Antoine Fils de feu Benoit Bolliet de  
Cerdon, et Humbert Bonin pour comparoir au nom  
des dits hommes par devant la Chambre au sujet de  
l'exaction, et paiement du subsid<sup>e</sup>. 24. 8bre . . . . . 1524.  
Rôle des hommes anciennement donneés par le Seig<sup>r</sup>. de  
Chaire, et Villars à la Chartreuse de Majorene, et  
du depuis par les Ducs de Savoie, rind les Villages

81

de Trembleij, Balmede, Oipelle, Outricux, Riviere, et  
Cerdon.

Rôle des hommes abbergés par les dits Chartreux de  
Majorene, es Villages de Chiuillard, Maionod, et  
Chinroij.  
Procuracion passeé par les Religieux de la dite Chartreuse  
es Personnes de Pierre Troillet, et Jean Chaven  
Procureurs de Chamberij, pour comparoir au nom des  
dits Religieux par devant la Chambre au sujet de  
l'exaction, et paiement du subsid<sup>e</sup> p<sup>re</sup>. . . . . 1524.

N<sup>o</sup> 6.

Declaration de la Chambre, par la quelle  
est fixéé aux hommes Sujets de la Chartreuse de  
Majorene, pour le nombre de cent feux, sçavoir  
pour 40. Privilegiés, et 60. abbergés la somme de  
30. Florins de subsid<sup>e</sup> pour chaque terme à raison  
de 6. gros par feu. 10. xembre . . . . . 1524.

N<sup>o</sup> 7.

Articles des demandes faites par le Prieur de  
la Chartreuse de Majriaz au Seig<sup>r</sup>. de Vareij au sujet  
du Service dû audit Prieur sur les Prés, et Grange  
des Agnelos, ensuite des quelles il a été entré l'exc<sup>u</sup>  
transigé.

82



Paquet 6-

# Manzieu

## Chapelle de S.<sup>t</sup> D., et S.<sup>t</sup> Denis

N<sup>o</sup> 1-

**Rachat** en faveur d'Antoine Onctie de la Parroisse de Manzieu de la pension annuelle de 40. Sols Tournois, et devant par le dit Racheteur vendue au Rev. Bartolomei Marchand Recteur de la Chapelle fondée en l'Eglise de Manzieu par le feu P.<sup>re</sup> D. Bernard Chambellat sous le titre de S.<sup>t</sup> D., et de S.<sup>t</sup> Denis pour le prix de 30. livres Tournoises, assignées sur les Biens situés en la dite Parroisse appartenants au dit Antoine Racheteur spécifiés au Contract par le dit Marchand passé au dit Antoine, portant faculté de le racheter, dans 20. années du 28. Juin 1466. tenorisé auant le suddit. 11. mars . . . . . 1469

# Mirieux

## Monastere de N<sup>ost</sup>re Dame

N<sup>o</sup> 1-

**Echange** entre l'Abbe, et Monastere de N<sup>ost</sup>re Dame de Mirieux de l'Ordre de Citeau, et noble Jean de Sachins, par lequel le dit Abbe au nom du dit Monastere cede, et remet au dit de Sachins la Grange nommée de la Militaire située près Baugé en la Parroisse de S.<sup>t</sup> Eire, et les Edifices, Biens, et droits en dependants en échange, et recompense de tous droits au dit de Sachins appartenants sur les hommages, hommes tenanciers, Servis, et autres Tributs, et redevances ij spécifiés existants aux Lieux, Villages, et Territoires de Mont, et Servigna; Avec l'aprobation du dit Monastere. 19. mars . . . . . 1387



Paquet 3

# Montlafreta Cure

N. 1.

**Quille** du Pape Innocent portant Colation  
en faveur de Du Jean Pêit de l'Eglise Parroissiale  
de Montlafreta au Pais de Bresse Diocèse de Lion  
16. Mars . . . . . 1187.

# Montluel Maison de la Charité

N. 1.

**Reconnoissance** passée par Claude Mousset  
de la Parroisse de Sallieu pour certain Terre situé au  
Territoire dit de Chavanegue semouant de l'Enfitose  
de la maison de la Charité de Montluel. 10. Septembre . . . . . 1124.  
Autre passée par Jean Mousset de certain Terre situé  
au Territoire susdit, semouant de l'Enfitose de qui-  
dessus sous les servis annuels de 4 Coupes Seigle  
chacune Terre. 12. Avril . . . . . 1153.

85

# Montdidier Chapelle du Chateau

N. 1.

**Abbergement** accordé par Hugues Bertod  
Cure, et Recteur de la Chapelle du Chateau de  
Montdidier fondé par les Prédécesseurs de Noble  
Humbert de Choise, et de Villon, et Seigneur de  
Montdidier à Humbert de la Val grimouse d'un Mas, soit  
tenue des Biens d'icelle Chapelle, situés au Territoire  
de la Chavagnie, sous le servis annuel de deux quartaux  
Bled, moitié froment, et moitié avoine. 16. Janvier . . . . . 1106.

86

Laquet. 6.  
Nantuaiz. Prieur.  
N. 1.

Inquêtes à l'instance du Prieur, et Religieux du Couvent de Nantuaiz sur l'Entreprise de la Jurisdiction appartenante aux dits Prieur, et Religieux, exercée par les Officiers de Chateau neuf à l'occasion, que les dits Officiers ils ont procédé à la Visite, et Sequestre de certain Cadavre trouvé près les Bois situés en la Paroisse d'Alerij, lieu dit en Acorabot, Jurisdiction du dit Couvent. 1132.  
en 1136.

## N. 2.

Depositions de Temoins de la part du Prieur de Nantuaiz, Precepteur de la Masse, tendant à prouver les droits de Jurisdiction à lui appartenants sur les Hommes, Mas, et Possessions ij mentionnés, existans en la Chatellenie, et Mandement de Bon-repos.

## N. 3.

Vente faite par Peron Guichard Prêtre de Troffort en faueur de Girard Boulochieur Curé de Crozels de certaine 88



Paquet 6. sa vigne située au signoble de Tréfort, lieu dit en la Côte de Casal pour le prix de 18 florins, semouant du direct domaine du Prieur de Tréfort, dépendant de celui de Nantuaiz, avec quittance du Procureur du dit Prieur des Laods paiez en faveur du dit acquerreur. 22. gmbre 1436.

N. 4.

Actes à l'instance de D. Jean de la Forest Prieur-Commendataire du Prieur de Nantuaiz demandeurs en fait d'inhibitions, et cessation de molestie au sujet de la contribution prétendue des Subsides sur les hommes du dit Prieur nommés au Rollle ci-attaché par le Chatelain de Bon repos pour le Comté de Montreuel, contre Noble Jean de la Baume Comte de Montreuel. 3. Avril 1498.

# Noville, et Chanoy

## Prieur

N. 1.

Lettres de D. Pierre Charpin Chatelain de St. Paul, et Official de Lion, et de Jérôme Ballard Juge de Bresse portant extrait de la permission accordée par D. Jean de Guis Prieur de Noville en faveur de Pierre la Verchère, Jean, et Guillaume de Rojolez, Jean Salaz, et d'Elvonne veuve, et Curie des enfans de feu Guillaume Marboz de faire construire certain Liang dans leur pri, existant en la Parroisse de Noville, sous l'introge de florins 6., et de 2. de servis annuel, payables au dit Prieur. 16. Avril 1492.

N. 2.

Abbergement passé par le D. Jean Dequis Prieur de Noville en faveur de Jean Comte de Sougza, Pierre Michel Borjat, Freres Jean Martin, Jean Fils d' Hugonet Chanoy, et Guillaume veuve de Benoist Jaquet de la licencie de construire etang dans leur possession située es Parroisses de Noville, et Chanoy, et les Chaussées nécessaires dans les Biens du dit Jean Comte sous l'introge de 6. florins, et servis annuel de 2. payables au dit Prieur. 10. mars 1497.



Paquet 6.

N° 3.

**Abbergement**, et permission accordée par le Frere Jean de Suis Prieur de Noville à Jean Conti de Saugeij, Pierre, et Michel Freres Borjat, Jean Martin, Jean Fils d'Hugonet de Chasseij, et Guillaume Veuve de Benoit Jacquet de construire certain Long dans leurs Biens, et possessions situés aux Paroisses de Noville, et de Chanoy, moyennant l'introgo de <sup>1000</sup>ff. et servis annuel de 2.<sup>e</sup> Viennois payables au dit Prieur, et Successeurs au dit Prieur. 10. mars . . . . . 1427.

**Pierre Châtel**  
**Chartreuse**

N° 1.

**Fondation** de la Chartreuse de Pierre Châtel en Bugeij, faite par Amé Comte de Savoie en son dernier Testament, par lequel après le Leg par lui fait du Chateau, circuit, et dependances de Pierre Châtel pour la Fabrique, et Construction du Monastere, legué, et assigné pour l'Entretien de 15. Chartreux le revenu annuel de 1000. florins d'or sur les Vignes, Prés, Bois, Terres, revenus, hommes,

homages, Enfitos, et direct domain à lui appartenant riere les mandemens, et Châtellesies de Pierre Châtel, et Cordon ij specifiés, à la reserve des hommes, hommages, Nobles, Innobles, Tailables, Francs, Censifs, et legué en outre pour les voifus, et reparations necessaires, et ornement de l'Eglise la somme de <sup>1000</sup>ff. d'or du Sapec pour une fois seulement. 28. jmbre . . . . . 1383.  
Lettres d'approbation, et Confirmation du Comte Amé de Savoie son Fils. 7. fevrier . . . . . 1384.  
Autres de Bonne de Bourbon, et d'Amé Comte de Savoie au Mess.<sup>rs</sup> Bernardi pour l'Enregistrement, et Reconnoissance des Revenus sus assignés. 1.<sup>er</sup> fevrier. 1385.  
Autres du Comte Amé de Savoie portant contraintes contre les debiteurs des Revenus, servis, et autres rentes assignés aux dits Religieux pour le paiement d'icelle. 26. fevrier . . . . . 1404.  
Autres du Duc Amé de Savoie portant declaration en faveur des dits Religieux au sujet de la jouissance de leurs Franchises, et Immunités. 26. Janvier. . . . . 1424.  
Et autres en faveur des dits Religieux pour le recouvrement, et location de leurs Rentes. . . . .

N° 2.

**Fondation** de la Chartreuse de Pierre Châtel en suite du Testament d'Amé Comte de Savoie.

N° 3.

**Lettres** de Bonne de Bourbon Comtesse de Savoie portant mandement aux Commissaires ij deputés d'accomplir



Paquet 6<sup>e</sup> les Actantes de la Maison, et Chartreuse de Pierre Châtel pour  
raison des droits, Rentes, et Emoluments appartenants à  
icelle. 19. Mars . . . . . 1386.

N<sup>o</sup> 4.

Informations prises par le Sieur Procureur Fiscal  
de Savoie sur les Inultes, et voies de fait, et attentats  
commis en la personne de Claude Donris Secrétaire, et  
Commissaire Ducal faisant l'exaction du droit de la  
Leijde du Sel au lieu d'Hiyenne appartenant aux Religieux  
de la Chartreuse de Pierre Châtel, à cause du Bénéfice d'  
Hiyenne contre N. Petruquin de Crovo, le nommé Cristin,  
et autres Complices. . . . . 1615.

en 1617.

N<sup>o</sup> 3.

Lettres de Philiberte de Savoie Duchesse de Nemours  
Marquise de Gex, Dame de Virieux le Grand, portant  
accensement en faveur du Prieur, et Religieux de  
Pierre Châtel, de certain etang appelle de Chauvocat en  
la Châtellenie de Virieux le Grand, sous les Conditions  
ij apposées, avec mandement au Chatelain du dit  
Virieux de laisser jouir les dits Prieur, et Religieux du  
dit Etang, sans leur donner empeschement. 6. gmbre. . . . . 1321.

N<sup>o</sup> 6.

93

Vente faite aux Religieux de la Chartreuse de  
Pierre Châtel par Noble Huguet de la Porte, Bourgeois d'

Hiyenne des Cens, Servis, et Tributs, et autres rentes dues  
en gelines, Argent, et Bled par les Tenanciers ij spécifiés  
à la mesure de S<sup>t</sup> Genis, soit Cordon, et ce pour le  
prix de 352. florins petit poids. 15. 8bre. . . . . 1322.

Poitein

Monastere de Religieuses

N<sup>o</sup> 1.

Extrait de Reconnoissance passé par Nob<sup>le</sup>  
Jean Desurre, dit Ruerchon en faveur des Dames  
Religieuses de Poitein pour raison de certaine Terre  
située en les Broches juste le Chemin tendant de  
Montluet à S et d'autre Terre située près de l'Etang  
de Williard, semouvant de l'Enfiteuse des dits Dames  
sous les Servis ij spécifiés. . . . . 1396.

N<sup>o</sup> 2.

Reconnoissance passé par Jean du Villars  
de la Ville de Lion en faveur des Dames Religieuses de  
Poitein pour raison de certaine Terre contenant neuf  
Sijtorées, située au territoire de les Matories jouxtes le . . . . . 34.

92  
Paquet 6

Chemin tendant de Mionnay au lieu de la Vaura du Levant,  
et jouant le Chemin tendant de Montluel à Trevoix. 9. Mars. 1450.

N. 3.

Acte, et Procès entre les Religieuses de Polizins en-  
Bresse contre le Procureur Général Demandeur en fait de  
production du Titre, en vertu duquel les dites Religieuses  
possèdent la Reue de Terre située au Territoire de Montluel  
lieu dit en Suremont. 26. gmbre ..... 1478.

N. 4.

Lettres Patentes de Francois de Sorraine Gouverneur,  
et Lieutenant Général pour le Roi de France en ses Pais  
de Savoie, et portant confirmation, et Continuation de  
paiement de la pension annuelle de 100 florins accordé  
par Charles Duc de Savoie en date du 20. 8bre 1526. en  
faveur des Dames Abbesse, et Religieuses de Polizins  
en recompense du droit de Pêches, qu'Elles avoient sur le  
Lac d'Isère. 24. 8bre ..... 1548.

95

93

# Poncin. Chapitre de S. Martin

N. 1.

Acte d'Élection faite par D. Pierre Bolomier  
Recteur des Prébendes, soit des 8. Portions des Chanoines  
de l'Eglise de S. Martin de Poncin en faveur de D. Antoine  
Fabri Recteur de l'Eglise Parroissiale de Jasseron, en la  
dignité de Chanoine, soit en la Portion, et Prébende de  
feu M. Druijn de Strilliz ci. devant Chanoine en la dite  
Eglise. 23. Février ..... 1478.

# Poncin, Cerdon, et Eglise Collegiale de S. Jean Baptiste de Cerdon Chapelles

N. 1.

Vente, et cession faite par le Duc Ami de Savoie en  
faveur de M. Guillaumond Bolomier, et Recteurs de la  
Chapelle par le dit Bolomier ci devant fondée dans l'  
Eglise Parroissiale au lieu de Poncin sous le Titre de S.  
Jean Evangeliste des rentes annuelles assignées en  
..... 36



94  
Paquet 6-

dotacion d'icelle sur les dimes des Bleds, et Vin, et sur la  
Cense du Jour du lieu, et Mandement de Poucin pour, et  
moienant la somme equivalente de 100 florins. —  
18. Avr. ————— 1497.

N<sup>o</sup> 2.

Reconnoissance passie par Nob. Pierre  
de Challand Seigneur de Vercij en la personne de Noble  
Jean de Cugnies son Procureur en faveur du Reu. R<sup>ev</sup>.  
D<sup>ns</sup> Pierre Rolliet Recteur moderne de la Chapelle de S<sup>te</sup>.  
Pierre, et S<sup>te</sup>. Claude au lieu de Cordon de deux Places, l'une  
de R<sup>ev</sup> contenant trois fosses situees en la Prairie de  
Cordon lieu dit en Bray Mallard, et l'autre de Curtil  
situee au dit Cordon, contenant la 1/2<sup>me</sup> partie d'un  
Meijtier de Chamvre semouante de l'Enfiteuse, et direct  
domaine de la dite Chapelle sous les Servis annuels,  
pour la premiere de deux Gros, et pour l'autre de  
cinq quarts Vin de Savoie. 19. Juin ————— 1510.

N<sup>o</sup> 3.

Lettres du Duc Charles de Savoie portant  
consentement a la resignation, que doit faire D<sup>ns</sup>. Guillaume  
Chantlain en faveur de Pierre Martinij du Canoniat, et  
Prebende par lui tenu en l'Eglise Collegiate de S<sup>te</sup>. Jean  
Baptiste de Cordon dependant du droit de Patronage du  
dit Duc. 17. Fevrier ————— 1526.

94

95

# Sontdevaux

## Chapitre de S<sup>te</sup>. Marie

N<sup>o</sup> 1.

Lettres du Duc Charles portant protection, et  
sauvegard en faveur des Chanoines, et Chapitre de  
l'Eglise de S<sup>te</sup>. Marie de Sontdevaux sur leurs Biens  
et Benefices. 26. Janvier ————— 1536.

# Roman Moutiers

## Monastere

N<sup>o</sup> 1.

Histoire de la Fondation, et des Revenus du  
Monastere de Roman Moutiers.

98

Paquet. 7.  
Ruffieu en Veromey  
Cure.

N<sup>o</sup>. 1.

Procès pour les Sermons de la Decime, et Novales du Lieu de Ruffieu, joint à ceux de Procureur Fiscal du Duc de Savoie, opposants au droit prétendu d'exiger solidairement les Novales du dit Lieu, et de partager les Decimes en deds selon les mesures y proposées, contre D. Claude Bernier Cure, et Receveur de l'Eglise Paroissiale de Ruffieu.

1473.  
ou  
1474.N<sup>o</sup>. 2.

Arbitrage pour le différent d'entre M<sup>r</sup>. Claude Bernier Cure du Ruffieu, et Guillaume Bernier, et Francois Kollet Dimiers du dit Lieu, par lequel cur' a été déclaré, et prononcé que les dits Dimiers soient tenus de livrer au d<sup>t</sup>. Cure une bichette de poids seulement pour la Decime, des Soies, et Semilles de la priseure d'anné, que la Decime de Ruffieu se recueillera, et se reposera en la Frange de la Dimerie, et il se battra, et se partagera selon la Coutume par les mesures dûement marquées jusqu'à la bichette inclusivement, et ce que ne complira la bichette restera au d<sup>t</sup>. Cure.

100



Paquet 7.

et qu'en la dite Prange seront gardés deux différentes Clefs, l'une par le Dismier du Duc de Savoie, et l'autre par celui du Cure, desquels seront tenus les remettre lors qu'on aura à visiter, paître, et baïgner le bétaïl du d. Cure. . . . . 26. Mars. 1488.

# Seligny Chartreuse.

N. 1.

Reconnoissances païssies en faveur des Religieux de Seligny pour raison des Maisons, et biens situés au lieu, et territoire de charciaz semouvaux du chef des dits Religieux par Jean, et Henry Evres, et fils de Bernard Duchesne d'icel. lieu de Marciax, sous les servs annuels y spécifiés . . . . 6. et 7. gmbres. . . . 1341.

N. 2.

Assignations faites par Humbert Dauphin Viennois en faveur des Maisons, et Couvents de Montmerle, St. Croix, et Seligny, tant sur les Revenus du d'icel. lieu, que sur la toucherie de Montmerle. 1345.

N. 3.

Reconnoissance de Guillaume Chamud de Trigom, tant à son nom, que de Henry son frere, des biens par eux venus en Emphyteose de la Maison, et Couvent de la Chartreuse de Seligny indivis pour la moitié avec Humbert Katon, et Hugue sa femme et pour l'autre moitié de Jean Matyfelon. . . . . 26. gmbres. 1387.

Autre de Jaquer fils d'Etienne, de Choux, des biens indivis pour la moitié d'Hugonin femme d'Humbert Katon, situés au lieu de Trigom par lui venus en Emphyteose comme dessus, du . . . . . 14. Janvier. 1387.

Autre d'Humbert Katon des biens par lui venus, et situés comme dessus du dit lieu, et du . . . . . 14. Janvier. 1387.

N. 4.

Sauvegarde, et abbeyement accordés par H. Hugonin de Doizinaux Châtelain de Montdidier pour le Duc d'Orléans de Savoie en faveur de Jean, et Jeanne Evres Chartier Habituants aux Franges des Chartreux de Seligny, du droit de Saqueage, soit de paître leur bétaïl aux Montagnes de la Chârellonie de Montdidier. . . . 6. Juillet. 1418.



Paquet 7.

N. 3.

Abbergement passé par les Prieur, et Religieuses de la Chartreuse de Selignij à Jean Etienne Eveque, Jean au nom d'Hugonet leur Frere fils de feu Pierre Eveque de Corveissiaz des Biens, et possessions de la Grange de la Villiez. 5. Maij. 1139.

N. 6.

Demands faites par Jacques Castellanij Commissaire de Montdidier avec Jean Richard Notaire et Adjoint au nom du Duc Louis de Savoie aux Religieuses et Prieur de la Chartreuse de Selignij au sujet de la Reconnoissance pretendue par ledit Duc sur les Biens abbergés par le dit Prieur situés es Terroirs d'Arvens, Corveissiaz &c. en 1449. 1441. Responses des dits Religieuses, et Prieur à icelles.

N. 7.

PROCES sur les differends entre le Prieur, Religieuse, et hommes de la Chartreuse de Selignij Demandeurs, afin d'être relevés du paiement de six gros annuels, et les Syndics de Tressport defendeurs, et prétendants telle annualité pour la fortification de la Ville. 20. Fevrier 1194.

N. 8.

Actes pour les Religieuses de Selignij appellés contre le Procureur Fiscal de Bresse appellant des Sentences, dont est fait estat au Proces y mentionné. 3. Avril 1316.

N. 9.

Lettres du Prieur de la Chartreuse de Selignij à Noble Pierre Seignurier Seigneur de Corvoz, concernant le fait du Proces contre Jacques Chatelain.

# Seillon en Bresse Chartreuse

N. 1.

Reconnoissance de Louis Francois et Antoin Fils de feu Francois Mornaj alias De Salas de la Parroisse de Rivonaz en faveur du Prieur, et Religieuses de la Chartreuse de Seillon des Biens, qu'ils tiennent de la dite Chartreuse de Seillon situés dans la dite Parroisse de Rivonaz. 24. Juin 1327. 104.



Paquet 7

N<sup>o</sup> 2.

Reconnoissance de François Mornai  
Prêtre de Rivoz pour lui, et au nom de Claude, et  
Louis saints ses Freres, Fils de feu François Mornai, alias  
de Sals des Servis annuels, qu'ils sont tenus paier au  
Prieur, et Religieux de la Chartreuse de Scillon pour les  
Biens, qu'ils tiennent au Terroir de Rivoz. 2. décembre. 1560.

N<sup>o</sup> 3.

Acte du Chatelain de Gros, par lequel il renvoie  
à la Chambre des Comptes Frere Philibert Monvalet  
donné du Couvent de Scillon opposant à la Vente de la  
Maison echüe à S. et. par droit de main morte; occasion  
de la mort de Jean Rodellet. 14. Fevrier - - - - - 1573.

N<sup>o</sup> 4.

Lettre du Commissaire Trilliet au Procureur Genéral  
au sujet des Biens echüs à S. et. a cause de son Chateau  
de Soudains, et entr'autres de la maison pretendu echüe  
aux Chartreux de Scillon. 16. Fevrier - - - - - 1573.

N<sup>o</sup> 5.

Acte contenant les moïens d'opposition formés  
par le Prieur, et Religieux Chartreux de Scillon, pour raison  
d'une maison à eux echüe par droit de l'ailabilité, et main  
morte, entr'autres biens delaissez par le nommé feu Jean  
Rodellet.

105

# Soliers Hôpital

N<sup>o</sup> 1.

Reconnoissance d'Humbert du Grand  
d'Aromaij d'être tenu paier au Duc de Savoie un denier  
Viennois, sur une piece de Terro située au Territoire  
d'Aromaij semouant du domaine de l'Hôpital de  
Soliers pour raison de la garde du dit Hôpital - - - - - 16. Mars - - - - - 1442.

# Cavend en Auvergne Abbaie

N<sup>o</sup> 1.

Compromis fait par Albert Abbé du Monaster  
de S. Cavend en Auvergne, en la personne du Prieur de  
Vaux pour terminer les differens, qu'il y avoit entre le  
dit Abbé, et Aimar de Poitiers Comte de Valentignac, et d'après  
à cause de ses Prieurés situés dans les Fiefs, et arriere fiefs  
du dit Aimar. au mois de décembre - - - - - 1281  
106



Paquet 7.

## Eugene de Suraz Abbaie

N<sup>o</sup> 1.

**Abbergement** accordé par le Frere Guillaume  
Abbé du Monastere de S<sup>t</sup> Eugene à Pierre, et Antoine  
Freres. Fils de feu Guillielmet Robin du Bessoir, maison,  
et Edificé avec les droits, et Revenus en dependants,  
appartenants au dit Monastere existant au lieu de  
Jasseron, sous le service annuel d'un an de vin,  
et introge de 8 florins. 21. 8 br<sup>o</sup> ..... 1380.

N<sup>o</sup> 2.

**Lettres** d'Humbert de Villars, Seigneur de Mondidier  
portant mainlevée, et Expedition en faveur de l'Eglise  
de S<sup>t</sup> Eugene des Termes des Biens communs entre le dit  
Sieur de Villars, et la dite Eglise existans en la Paroisse  
de Sejosiaz, et en la Montaigne d'Aroman. 12. Janvier. 1394.

N<sup>o</sup> 3.

**Vente** faite par Noble Guij de la Pallud Seigneur de  
Varambon au Monastere, et Religieux de S<sup>t</sup> Eugene de  
Suraz des Rentés, et Services annuels dus par les Tenantiers  
des Biens au Mandement de Varambon ij. spécifiés, et du  
direct domaine sur icelle pour le prix de 690. Francs d'or. 1399.

104

N<sup>o</sup> 4.

**Lettres** du Comte Amé de Savoie portant Commission  
en faveur de l'Abbé de S<sup>t</sup> Eugene de Suraz de l'affranchise  
moderé pour son Hospice sur les Bois morts de Jasseron  
sous le service annuel de seize deniers gros. 17. Maij. .... 1432.

N<sup>o</sup> 3.

**Vente** faite par Pierre Fils de feu Pierre de Ranuz  
habitans de Bourg, et Elicnette sa femme aux Sindis,  
et Procureurs du Lieu de Jasseron, Freres de la  
Confratrie du dit Lieu de certaines maisons, Bessoir  
situé au dit lieu, sujet au service annuel d'une année de  
vin payable à l'Abbé, et Monastere de S<sup>t</sup> Eugene de  
Louse pour le prix de fr. 90. 19. avril. .... 1438.

Avec l'approbation du dit Abbé du 2. maij au sud.

105



Paquet 7

# Denis

## Abbaie

N<sup>o</sup> 1.

Lettres de Louis Roi de France portant enquete  
 à l'instance de l'Abbe, et Religieux de S. Denis en  
 France, soit examens de Temoins de leur part produits  
 au Procès contre le Procureur general du Roi  
 demandeur sur certain piece de Terre ij. confinée  
 entre eux contestée. 7. Fevrier . . . . . 1613.

# Hippolite

## Chapitre

N<sup>o</sup> 1.

Donation faite par Nob. Humbert de  
 Chatillon Comte de la Roche au Chapitre, et Chanoins  
 de l'Eglise Collegiale de S. Hippolite de tous droits à  
 lui appartenants sur les dîmes du lieu, et Paroisse  
 de Chamesso, avec la moitié de certain pré par-  
 indivis situé dessous le dit lieu, et de 18<sup>us</sup> d'annuel  
 Revenu, assigné sur les Moulins, et Fourns du dit  
 lieu, et sur le Toisage des Maisons, et de 8. Richettes  
 de sel annuelles en augmentation des Revenus de  
 la dite Eglise. en Avril . . . . . 1206.

Laques

Cluny.

Abbaie

N.º 1.

Deux Brefs du Pape Gregoire X. pour la reunion des biens et revenus  
du Monastere de Cluny nullement aliénés; Avec l'opposition d'Elzimar de Serris-  
Comte de Melun

1272.

1273.

N.º 2.

Donation faite par Le Roy Louis de France de consentement d'Alphon-  
Duc de France, et d'Alphon Hugon Duc de Bourgogne, et de Létard Comte de Beauvais.  
en faveur de l'abbaye des Sts Pierre, et Paul de Cluny de l'Eglise de St. Jean  
dans les Fauxbourgs de Mecon, et du Village, et dependances de Bourgaune. L'an 1177.  
du regne de Louis Roy de France

N.º 3.

Procuracion de Guillaume Amadours de Cluzp Religieux de  
Contaminé de l'Ordre de Cluny, en faveur de Guillaume de Serris  
Prévôt de Montfranc, et de plusieurs autres y nommés pour prendre  
possession en son nom, et de faire toutes les poursuites nécessaires pour  
les Bénéfices qu'il espéroit obtenir de S. S. et de l'abbé de Cluny - 3. Janvier - 1372.

N.º 4.

Lettres du Baillif de Mecon Amiral de Lion pour le Roy de  
France d'interdiction au Duc de Bourgogne, et à ses Officiers, et Sujets des  
Terres, soit de la Temporalité des Eglises de Lion, et Mecon, et des  
abbayes de Cluny, Nevers, Sables, et autres situées au de là de  
la Loire; sans au S. Duc de ne point se mêler dans la Souveraineté  
des Eglises, et aux Sujets de ne point gêner les droits de Curés, et  
autres Prêtres impériaux par ledit Duc de Bourgogne, ny d'obliger aucun Officier  
sous les peines y spécifiées. L.º Juin 1461.